

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
<%moisCX%>

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Ile-de-France*

LA POLITIQUE REGIONALE DE SANTE

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'ACTION
REGIONALE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE, COMPRENANT LES
OPERATIONS RELATIVES A L'APPEL A PROJETS « LES
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS », GRANDE CAUSE REGIONALE
2013 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE SANTE**

QUATRIEME AFFECTATION 2013

TOME 1

Chapitre 904 « Santé et action sociale »
Sous-fonction 41 « Santé »
Programme HP 41-001 (141 001) « Accès aux soins des publics spécifiques »
Programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins »
Programme HP 41-008 (141 008) « Soutien aux centres d'IVG »

Chapitre 934 « Santé et action sociale »
Sous-fonction 41 « Santé »
Programme HP 41-001 (141 001) « Prévention et éducation à la santé»

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	6
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	12
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	26
FICHE DE SYNTHESE	139

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer **35 subventions** et de proposer l'affectation d'un montant de **1 660 519,16 €** d'autorisations de programme et un montant d'autorisations d'engagement de **271 332,20 €** prélevées respectivement sur les chapitres 904 et 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 41 « Santé » du budget 2013.

Ces opérations relèvent de la politique régionale de développement social et santé, votée par [délibération n° CR 03-12](#) du 27 septembre 2012 définissant la politique régionale de santé. La Région a souhaité faire évoluer ses interventions dans le champ de la santé en l'orientant prioritairement vers la résorption des inégalités sociales et territoriales de santé. La Région Ile-de-France engage son action sur deux axes : d'une part le renforcement de la prévention et la promotion de modes de vie plus sains au bénéfice de toutes et tous, d'autre part l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins sur le territoire francilien. Cette politique volontariste s'inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale visant à réduire les impacts des conditions de vie sur la santé.

Cette délibération, s'appliquant à compter de la première commission permanente de 2013, prévoit dans son article 37, relatif à son entrée en vigueur, que les dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage et déclarés complets par les services régionaux avant l'adoption de la délibération sus mentionnée seront instruits selon les critères de la [délibération n° CR 45-08](#) du 26 juin 2008 « Lutter contre les inégalités sociales et de santé et pour l'autonomie, l'action régionale dans les domaines du développement social et de la santé ».

Par ailleurs, l'article 33 relatif aux conventions triennales conclues dans le cadre de la délibération n°CR 45-08 reste applicable jusqu'au terme du programme triennal engagé avant le 1^{er} janvier 2013.

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation de **35 opérations** :

- Programme HP 41-001 (141 001), « Accès aux soins des publics spécifiques », **3 opérations** (dont une réaffectation), pour un montant affecté de **220 280,16 €**
- Programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins », **15 opérations** (dont une réaffectation), pour un montant affecté de **1 392 239,00 €**
- Programme HP 41-008 (141 008), « Soutien aux centres d'IVG », **1 opération**, pour un montant affecté de **48 000,00 €**
- Programme HP 41-001 (141 001) « Prévention et éducation à la santé »
 - Action 141 001 03 (hors opérations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets « Les perturbateurs endocriniens ») : **4 opérations** pour un montant affecté de **51 800,00 €**
 - Action 141 001 03 : **5 opérations** concernant la grande cause régionale 2013 « Les perturbateurs endocriniens », pour un montant affecté de **89 075,00 €**
 - Action 141 001 06 : **2 opérations** pour un montant affecté de **57 657,20 €**
 - Action 141 001 09 : **5 opérations** pour un montant affecté de **72 800,00 €**

Dans le cadre de son action dans le champ de la santé, la Région a souhaité consacrer la grande cause régionale 2013 à la prévention des risques liés aux perturbateurs endocriniens (PE). La Région doit en effet répondre au défi de l'information du grand public sur les risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie. Cette politique doit tout d'abord viser à limiter l'usage des substances incriminées, à prendre en compte leur dimension de perturbateur endocrinien potentiel et à réduire leur rejet dans l'environnement.

2 axes ont ainsi été proposés pour que soit mise en place une démarche de prévention, de sensibilisation et d'information :

- les projets d'information et de sensibilisation des populations sur le sujet des PE : l'idée sur cet axe est de susciter auprès des personnes une certaine vigilance et de leur permettre de faire des choix éclairés afin de les rendre davantage actrices de leur santé ; il s'agit également de faire évoluer les comportements et les modes de vie.
- les projets de prévention et d'appréciation des risques induits par les PE : le professionnel de santé, et notamment le médecin généraliste, est reconnu comme étant un acteur social fiable ayant un rôle majeur en termes de gestion des risques et de prévention santé.

En raison d'erreurs matérielles, il est proposé de procéder aux réaffectations suivantes :

- solde de subvention d'un montant d'autorisations de programme (AP) de 52 465,19 € en vue de la restructuration et l'humanisation du centre Gilbert RABY à Meulan (78) au bénéfice de l'association La santé de la famille des chemins de fer français, opération pour laquelle une subvention initiale d'AP de 262 326 € avait été allouée (délibération CP 06-1052 du 30 novembre 2006),
- subvention d'un montant d'AP de 100 000 € pour la reconstruction du Centre Municipal de Santé sur le terrain Aurore, aux Ulis (91) au bénéfice de la commune des Ulis, la subvention (Aide Versée 09006004) allouée initialement par délibération CP 10-164 du 28 janvier 2010 étant caduque.

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches-projets annexées à la délibération (page 27).

Enfin, dans la continuité de la campagne de communication lancée à la rentrée concernant le dispositif Pass contraception, visant à relancer la demande des établissements, il est proposé d'affecter une autorisation d'engagement de 10 000 € pour l'impression de chéquiers Pass, sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » (Programme HP 41-001 « Prévention et éducation à la santé » - Action 141 001 05 « Pass contraception ») du budget 2013.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION

DU 17 OCTOBRE 2013

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE
LUTTER CONTRE LES INEGALITES SOCIALES ET DE SANTE ET POUR L'AUTONOMIE
L'ACTION REGIONALE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE
QUATRIEME AFFECTATION 2013

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de la santé publique, notamment les articles L.1417-1 à L. 1417-9 inséré par la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et les livres 4, 5 et 6 de sa troisième partie ;
- VU** le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi « Hôpital Patient Santé Territoire » n°2009-879 du 21 juillet 2009 ;
- VU** la délibération n°CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** la délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** la délibération n°CR 45-08 du 26 juin 2008 relative à l'action régionale dans les domaines du développement social et de la santé en vue de lutter contre les inégalités sociales et de santé et pour l'autonomie ;
- VU** la délibération n°CR 23-10 du 18 juin 2010 relative à la politique régionale de santé et la création d'un parcours d'autonomie des jeunes – aide régionale à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les étudiantes et étudiants boursiers ;
- VU** la délibération n°CR 24-10 du 18 juin 2010 relative à la politique régionale de santé et la création d'un parcours d'autonomie des jeunes / politique régionale en matière de sexualité, contraception, avortement – création d'un Pass contraception ;
- VU** la délibération n°CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** la délibération n°CR 88-11 du 29 septembre 2011 relative à l'action régionale en faveur du logement des jeunes, des étudiants et des apprentis ;
- VU** la délibération n°CR 03-12 du 27 septembre 2012 relative à la politique régionale de santé
- VU** la délibération n°CP 06-1052 du 30 novembre 2006 relative à l'attribution de subventions relevant de l'action régionale dans le domaine de la prévention et éducation à la santé, et à l'adoption d'une convention avec le Département de Seine-Saint-Denis (quatrième affectation 2006)
- VU** la délibération n°CP 10-164 du 28 janvier 2010 relative à l'attribution de subventions relevant de l'action régionale dans le domaine de la santé (première affectation pour 2010)
- VU** la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 relative à l'adoption des conventions-type relatives aux participations régionales aux opérations, projets et programmes triennaux
- VU** la délibération n°CP 13-288 du 4 avril 2013 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de l'action régionale dans le domaine de la santé (première affectation 2013) et à l'adoption du règlement d'intervention de l'appel à projets « les perturbateurs endocriniens »
- VU** le budget de la Région Ile-de-France pour 2013 ;
- VU** le rapport <numCX%> présenté par Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
- VU** l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1: Programme « Accès aux soins des publics spécifiques »

Décide de participer au titre du programme « Accès aux soins des publics spécifiques » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **220 280,16 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n°13-209 de la Commission permanente du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **220 280,16 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé » programme HP 41-001 (141 001) « Accès aux soins des publics spécifiques » - Action 141 001 01 « Accès aux soins des publics spécifiques » du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2: Programme « Renforcement de l'offre de soins »

Décide de participer au titre du programme « Renforcement de l'offre de soins » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **1 392 239,00 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n°13-209 de la Commission permanente du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **1 392 239,00 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins » - Action 141 002 03 « Renforcement de l'offre de soins » du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3: Programme « Soutien aux centres d'IVG »

Décide de participer au titre du programme « Soutien aux centres d'IVG » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **48 000,00 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n°13-209 de la Commission permanente du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **48 000,00 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-008 (141 008) « Soutien aux centres d'IVG » - Action 141 008 02 « Participation à l'achat d'échographes » du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

**Article 4 : « Programme Prévention et éducation à la santé »
(hors opérations subventionnées dans le cadre de l'appel à
projets « Les perturbateurs endocriniens », grande cause 2013)**

Décide de participer au titre du programme « *Prévention et éducation à la santé* », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **124 600 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n°13-209 de la Commission permanente du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **51 800 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 03 « *Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé* » du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation d'engagement de **72 800 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 09 « *Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie* » du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

**Article 5 : « Programme Prévention et éducation à la santé »
(opérations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets
« Les perturbateurs endocriniens », grande cause 2013)**

Décide de participer au titre du programme « *Prévention et éducation à la santé* », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **89 075 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n°13-209 de la Commission permanente du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **89 075 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 03 « *Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé* » du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 6 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 17 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
13014211	Travaux de réaménagement du CSAPA situé 61 rue Pajol, dans le 18ème à Paris	PREVENTION ET SOIN DES ADDICTIONS	01/09/2013
13015608	Equipement dans le cadre de la relocalisation du CSAPA (7-9 quai d'Austerlitz à Paris) et du transfert du siège de l'association (3 quai d'Austerlitz ancien local du CSAPA)	CHARONNE CTRE TOXICOMANES CHARONNE	10/07/2013
13020499	Restructuration et humanisation du Centre Gilbert RABY à Meulan (78) - REAFFECTATION	LA SANTE DE LA FAMILLE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS	30/11/2006
13006256	Création et équipement d'une maison de santé pluridisciplinaire, située au 129 boulevard Jean Mermoz, à Pierrefitte-sur-Seine (93)	COMMUNE DE PIERREFITTE SUR SEINE	15/04/2013
13015604	Aménagement et équipement de la maison de santé pluridisciplinaire située au 16 avenue de la République	COMMUNE DE MESNIL LE ROI	01/09/2013
13015611	Acquisition de 3 fauteuils dentaires pour le Centre Médical Françoise Dolto, situé au 26-30 rue Anatole France à Puteaux (92)	COMMUNE DE PUTEAUX	10/09/2013
13017401	Acquisition d'équipement pour l'accueil du CMS Docteur Pesqué, situé au 5 rue du Docteur-Pesqué à Aubervilliers (93)	COMMUNE D'AUBERVILLIERS	01/09/2013
13018348	Création de la Maison des Médecins au 58, rue Danton au PRE SAINT-GERVAIS (93)	COMMUNE DU PRE SAINT GERVAIS	01/07/2013
13018910	Acquisition d'équipements dentaires et d'échographie pour le centre de santé Marc Chagall, situé 3 rue Simonneau à Clichy-la-Garenne (92)	COMMUNE DE CLICHY	01/07/2013
13020470	Acquisition de matériel dentaire et ophtalmologique pour le CMS du Cygne, situé 6 rue du Cygne à Saint-Denis (93)	COMMUNE DE SAINT DENIS	01/09/2013
13020504	Reconstruction du Centre Municipal de Santé sur le terrain Aurore, aux Ulis (91) - REAFFECTATION	COMMUNE DES ULIS	01/01/2010
12013883	Création d'un habitat groupé, notamment d'une maison de santé au 63 boulevard de Charonne, dans le 11ème arrondissement de Paris	PARIS HABITAT OPH	11/07/2013
13018040	Création et équipement de la maison de santé pluridisciplinaire des Allées, 18 rue Carnot sur la Commune de Corbeil-Essonnes	ESPACE VIE	01/10/2013

Article 7 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
13014992	Développement du site Internet www.ivglesadresses.org et création d'une application smartphone	REVHO ASSOCIATION	24/06/2013
13015420	Lancement du mouvement "Génération Cobayes, non merci !", campagne sur les PE et formation de la jeunesse	COLLECTIF APPEL DE LA JEUNESSE	01/08/2013
13017242	Exposition aux perturbateurs endocriniens en Ile-de-France : "zéro PE dans nos corps pour protéger les enfants à naître"	MDGRF GENERATIONS FUTURES	01/09/2013
13017506	Poursuite du projet "Espace du corps" en direction des personnes touchées par le VIH/Sida et par d'autres maladies chroniques évolutives	DESSINE MOI UN MOUTON	01/09/2013
13012964	Programme "Graines d'ados" : sensibiliser les lycéens à la consommation de fruits et légumes	LES JEUX DE BELENOS	01/09/2013
13015945	Projet Amazone: exposition-défilé pour sensibiliser la communauté afro-caribéenne aux dangers des produits éclaircissants (dépigmentation)	DYNAMIQUE INTELLECTUELLE AU SERVICE DU MALI ET DE L'AFRIQUE - DIASMA	09/08/2013
13017238	Projet d'éducation à la santé alimentaire	ASSOCIATION INTERMEDES ROBINSON	01/09/2013

Article 8 :

Attribue une subvention de **54 034,70 €** au bénéficiaire LMDE pour le remboursement de l'avance opérée pour la prise en charge de la couverture santé complémentaire pour l'année universitaire 2012-13, à hauteur de 100 € maximum par étudiant-e boursier-e (échelon 0 à 4) et par année universitaire, sur la base d'un état récapitulatif, correspondant à **724** adhésions, pour la période du 01/05/2013 au 31/08/2013 et affecte un montant d'autorisation d'engagement de **54 034,70 €** sur l'action 141 001 06 « *Complémentaire santé* » du programme HP 41-001 « *Prévention et éducation à la santé* » de la sous-fonction 41 « Santé » du chapitre 934 « Santé et action sociale » du budget 2013.

Article 9 :

Attribue une subvention de **3 622,50 €** au bénéficiaire SMEREP pour le remboursement de l'avance opérée pour la prise en charge de la couverture santé complémentaire pour l'année universitaire 2012-13, à hauteur de 100 € maximum par étudiant-e boursier-e (échelon 0 à 4) et par année universitaire, sur la base d'un état récapitulatif, correspondant à **50** adhésions pour la période du 01/05/2013 au 31/08/2013 et affecte un montant d'autorisation d'engagement de **3 622,50 €** sur l'action 141 001 06 « *Complémentaire santé* » du programme HP 41-001 « *Prévention et éducation à la santé* » de la sous-fonction 41 « santé » du chapitre 934 « Santé et action sociale » du budget 2013.

Article 10 :

Décide d'affecter une autorisation d'engagement de 10 000 € pour l'impression de chèquiers Pass supplémentaires destinés à réapprovisionner les établissements d'enseignement suite à la campagne de communication sur le Pass contraception lancée à la rentrée 2013-2014, sur l'action 141 001 05 « *Pass contraception* » du programme HP 41-001 « *Prévention et éducation à la santé* » de la sous-fonction 41 « Santé » du chapitre 934 « Santé et action sociale » du budget 2013.

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Accès aux soins des publics spécifiques
Action :	14100101 - Accès aux soins des publics spécifiques

Dispositif :	00000797 - Aide aux établissements de prise en charge des addictions
---------------------	--

Dossier :	13014211 - Travaux de réaménagement des locaux du CSAPA situé 61 rue Pajol, dans le 18ème à Paris		
Bénéficiaire :	R10144 - PREVENTION ET SOIN DES ADDICTIONS		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	82 690,97 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
183 757,71 €	TTC 45 %	82 690,97 €

Dossier :	13015608 - Equipement dans le cadre de la relocalisation du CSAPA (7-9 quai d'Austerlitz à Paris) et du transfert du siège de l'association (3 quai d'Austerlitz ancien local du CSAPA)		
Bénéficiaire :	R22026 - CHARONNE CTRE TOXICOMANES CHARONNE		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	85 124,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
170 248,00 €	TTC 50 %	85 124,00 €

Dossier :	13020499 - Restructuration et humanisation du Centre Gilbert RABY à Meulan (78) - REAFFECTATION		
Bénéficiaire :	R28318 - LA SANTE DE LA FAMILLE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS		
Localisation :	MEULAN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	52 465,19 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
524 652,00 €	TTC 10 %	52 465,19 €

Total sur le dispositif 00000797 - Aide aux établissements de prise en charge des addictions :	220 280,16 €
---	--------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141001 - 14100101 :	220 280,16 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	13006256 - Création et équipement d'une maison de santé pluridisciplinaire, située au 129 boulevard Jean Mermoz, à Pierrefitte-sur-Seine (93)		
Bénéficiaire :	R1271 - COMMUNE DE PIERREFITTE SUR SEINE		
Localisation :	PIERREFITTE-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	235 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
516 860,00 €	HT 45,47 %	235 000,00 €	

Dossier :	13015604 - aménagement et équipement de la maison de santé pluridisciplinaire située au 16 avenue de la République		
Bénéficiaire :	R644 - COMMUNE DE MESNIL LE ROI		
Localisation :	LE MESNIL-LE-ROI		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	150 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
800 000,00 €	HT 18,75 %	150 000,00 €	

Dossier :	13015611 - Acquisition de 3 fauteuils dentaires pour le Centre Médical Françoise Dolto, situé au 26-30 rue Anatole France à Puteaux (92)		
Bénéficiaire :	R1035 - COMMUNE DE PUTEAUX		
Localisation :	PUTEAUX		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	48 090,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
96 180,00 €	HT 50 %	48 090,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	13015613 - Refonte du système d'information des 5 CMS de Montreuil (93)		
Bénéficiaire :	R1256 - COMMUNE DE MONTREUIL		
Localisation :	MONTREUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
236 717,00 €	HT	42,24 %	100 000,00 €

Dossier :	13017214 - Acquisition d'équipement dentaire pour le CMS situé 36 rue Saint-Claude à Livry-Gargan (93)		
Bénéficiaire :	R1252 - COMMUNE DE LIVRY GARGAN		
Localisation :	LIVRY-GARGAN		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 850,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
41 700,00 €	HT	50 %	20 850,00 €

Dossier :	13017401 - Acquisition d'équipement pour l'accueil du CMS Docteur Pesqué, situé au 5 rue du Docteur-Pesqué à Aubervilliers (93)		
Bénéficiaire :	R1240 - COMMUNE D'AUBERVILLIERS		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	4 640,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
9 280,50 €	HT	50 %	4 640,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	13017995 - Acquisition d'un mammographe pour le CMS Fanny Dewerpe, situé au 64 avenue Georges Gosnat à Ivry-sur-Seine (94)		
Bénéficiaire :	R23 - COMMUNE D'IVRY SUR SEINE		
Localisation :	IVRY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	80 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
171 160,00 €	HT 46,74 %	80 000,00 €	

Dossier :	13018348 - Création de la Maison des Médecins au 58, rue Danton au PRE SAINT-GERVAIS (93)		
Bénéficiaire :	R1260 - COMMUNE DU PRE SAINT GERVAIS		
Localisation :	LE PRE-SAINT-GERVAIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	200 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
810 519,18 €	HT 24,68 %	200 000,00 €	

Dossier :	13018910 - Acquisition d'équipements dentaires et d'échographie pour le centre de santé Marc Chagall, situé 3 rue Simonneau à Clichy-la-Garenne (92)		
Bénéficiaire :	R1019 - COMMUNE DE CLICHY		
Localisation :	CLICHY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	39 859,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
79 718,00 €	HT 50 %	39 859,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	13020470 - Acquisition de matériel dentaire et ophtalmologique pour le CMS du Cygne, situé 6 rue du Cygne à Saint-Denis (93)		
Bénéficiaire :	R1266 - COMMUNE DE SAINT DENIS		
Localisation :	SAINT-DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 800,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
17 600,00 €	HT 50 %	8 800,00 €	

Dossier :	13020504 - Reconstruction du Centre Municipal de Santé sur le terrain Aurore, aux Ulis (91) - REAFFECTATION		
Bénéficiaire :	R1218 - COMMUNE DES ULIS		
Localisation :	LES ULIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
1 113 500,00 €	HT 8,98 %	100 000,00 €	

Dossier :	12013883 - création d'un habitat groupé, notamment d'une maison de santé au 63 boulevard de Charonne, dans le 11ème arrondissement de Paris		
Bénéficiaire :	R5242 - PARIS HABITAT OPH		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	204162

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
622 761,00 €	HT 16,06 %	100 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	13010003 - Acquisition d'équipement dentaire et informatisation du centre de santé associatif "les Bosquets", situé 2 allée Maurice Audin à Clichy-sous-Bois (93)		
Bénéficiaire :	R22274 - CENTRE DE SANTE LES BOSQUETS		
Localisation :	CLICHY-SOUS-BOIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
250 000,00 €	TTC 40 %	100 000,00 €	

Dossier :	13018040 - création et équipement de la maison de santé pluridisciplinaire des Allées, 18 rue Carnot sur la Commune de Corbeil-Essonnes		
Bénéficiaire :	P0025911 - ESPACE VIE		
Localisation :	CORBEIL-ESSONNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	200 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
1 028 712,99 €	TTC 19,44 %	200 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif :	1 387 239,00 €
--	----------------

Dispositif :	00000799 - Aide aux réseaux de santé
---------------------	--------------------------------------

Dossier :	13014998 - Mise en place d'un logiciel pour l'accompagnement de patients suivis au sein du réseau		
Bénéficiaire :	P0026026 - RESEAU OSMOSE		
Localisation :	CA SUD DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
10 800,00 €	TTC 46,3 %	5 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000799 - Aide aux réseaux de santé :	5 000,00 €
---	------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141002 - 14100203 :	1 392 239,00 €
--	----------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141008 - Soutien aux centres d'IVG
Action :	14100802 - Participation à l'achat d'échographes

Dispositif :	00000795 - Aide aux centres de planification-contraception-IVG
---------------------	--

Dossier :	13005054 - Acquisition de deux échographes pour le centre de planification de l'hôpital Antoine Béclère de Clamart (92)		
Bénéficiaire :	R33052 - APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS - HOPITAL ANTOINE BECLERE		
Localisation :	CLAMART		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	48 000,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
60 000,00 €	TTC 80 %	48 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000795 - Aide aux centres de planification-contraception-IVG :	48 000,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141008 - 14100802 :	48 000,00 €
--	-------------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
---------------------	--

Dossier :	13014891 - prévention du risque suicidaire chez les 12-25 ans		
Bénéficiaire :	P0025058 - MAISON DES ADOLESCENTS DES HAUTS-DE-SEINE		
Localisation :	HAUTS DE SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
17 800,00 €	TTC 44,94 %	8 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
---------------------	--

Dossier :	13014992 - Développement du site Internet www.ivglesadresses.org et création d'une application smartphone		
Bénéficiaire :	R34670 - REVHO ASSOCIATION		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 800,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
30 800,00 €	TTC 35,06 %	10 800,00 €	

Dossier :	13015394 - organisation de la 3ème édition de la Greenpride : ateliers de sensibilisation, week-end festif, tenue de conférences et édition d'un petit guide "pour une grossesse saine et sans PE"		
Bénéficiaire :	P0025357 - RESPIRE ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PRESERVATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	23 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
66 445,80 €	TTC 34,61 %	23 000,00 €	

Dossier :	13015405 - ateliers In Real Life : information sur les cancers et leurs origines notamment environnementales - diffusion d'informations aux citoyens - Démarche de savoir participatif		
Bénéficiaire :	P0025365 - CAMPUS DE CANCEROLOGIE DE VILLEJUIF		
Localisation :	VILLEJUIF		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
44 491,00 €	TTC 44,95 %	20 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
---------------------	--

Dossier :	13015407 - Information et formation des acteurs du territoire de Noisy-le-Grand et du 93 sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens		
Bénéficiaire :	P0025375 - ASS UFC QUE CHOISIR 93 SUD		
Localisation :	NOISY-LE-GRAND		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 075,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
4 175,00 €	TTC 49,7 %	2 075,00 €	

Dossier :	13015420 - lancement du mouvement "Génération Cobayes, non merci !", campagne sur les Perturbateurs Endocriniens et formation de la jeunesse		
Bénéficiaire :	P0016708 - COLLECTIF APPEL DE LA JEUNESSE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	23 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
64 400,00 €	TTC 35,71 %	23 000,00 €	

Dossier :	13017242 - exposition aux perturbateurs endocriniens en Ile-de-France : "zéro PE dans nos corps pour protéger les enfants à naître"		
Bénéficiaire :	P0025768 - GENERATIONS FUTURES		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
43 000,00 €	TTC 48,84 %	21 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
---------------------	--

Dossier :	13017506 - Poursuite du projet "Espace du corps" en direction des personnes touchées par le VIH/Sida et par d'autres maladies chroniques évolutives		
Bénéficiaire :	R9074 - DESSINE MOI UN MOUTON		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
95 320,00 €	TTC 18,88 %	18 000,00 €

Dossier :	13020553 - Mise en place du parcours de santé territorialisé dans le cadre du programme PRENAP		
Bénéficiaire :	R15626 - EMMAUS SOLIDARITE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
116 285,00 €	TTC 12,9 %	15 000,00 €

Total sur le dispositif 00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades :	140 875,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100103 :	140 875,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100106 - Complémentaire santé

Dispositif :	00000790 - Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
---------------------	---

Dossier :	13016377 - AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-2013 - PERIODE MAI-JUIN-JUILLET-AOUT 2013		
Bénéficiaire :	R32195 - LMDE LA MUTUELLE DES ETU DIANTS		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	54 034,70 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
54 034,70 €	TTC	100 %	54 034,70 €

Dossier :	13016384 - AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-2013 - PERIODE MAI-JUIN-JUILLET-AOUT 2013		
Bénéficiaire :	R38420 - SMEREP SOC MUTUALISTE ETUDIANTS REGION PARIS		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 622,50 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
3 622,50 €	TTC	100 %	3 622,50 €

Total sur le dispositif 00000790 - Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire :	57 657,20 €
--	-------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100106 :	57 657,20 €
--	-------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100109 - Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
---------------------	--

Dossier :	13012964 - Programme "Graines d'ados" : sensibiliser les lycéens à la consommation de fruits et légumes		
Bénéficiaire :	R34223 - LES JEUX DE BELENOS		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	13 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
30 000,00 €	TTC 45 %	13 500,00 €

Dossier :	13015945 - Projet Amazone: exposition-défilé pour sensibiliser la communauté afro-caribéenne aux dangers des produits éclaircissants (dépigmentation)		
Bénéficiaire :	P0021554 - DYNAMIQUE INTELLECTUELLE AU SERVICE DU MALI ET DE L'AFRIQUE - DIASMA		
Localisation :	GENTILLY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 300,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
69 000,00 €	TTC 20,72 %	14 300,00 €

Dossier :	13016555 - projet "en bonne SON-té : projet pédagogique de sensibilisation aux risques sanitaires des nuisances sonores		
Bénéficiaire :	R31085 - ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE EXPLORADOME		
Localisation :	VITRY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
49 000,00 €	TTC 40,82 %	20 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2013	N° de rapport :	CP13-754	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100109 - Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
---------------------	--

Dossier :	13017208 - projet "bien connaître les aliments pour bien manger"		
Bénéficiaire :	R40660 - CENA CLUB EXPERTS NUTRITION ET ALIMENTATION		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
26 739,00 €	TTC 37,4 %	10 000,00 €

Dossier :	13017238 - projet d'éducation à la santé alimentaire		
Bénéficiaire :	P0007008 - ASSOCIATION INTERMEDES ROBINSON		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
47 000,00 €	TTC 31,91 %	15 000,00 €

Total sur le dispositif 00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades :	72 800,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100109 :	72 800,00 €
--	-------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13014211
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU CSAPA SITUE 61 RUE PAJOL, DANS LE 18EME A PARIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux établissements de prise en charge des addictions	183 757,71 €	45,00 %	82 690,97 €
	Montant Total de la subvention		82 690,97 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141001-300
14100101- Accès aux soins des publics spécifiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PREVENTION ET SOIN DES ADDICTIONS
 Adresse administrative : 102 C RUE AMELOT
75011 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame CAROLINE CROCHARD, Présidente

Objet : Prévenir l'usage de produits toxiques, permettre l'information du grand public et former les professionnels aux problèmes de la toxicomanie et des dépendances, étudier tous les problèmes liés à l'usage ou à l'abus de drogues dans le monde et aider les pays ou les organisations non gouvernementales qui la sollicitent, réduire les risques et les dommages liés à l'usage ou à l'abus des drogues, favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale des usagers ou ex-usagers de drogues, contribuer à une meilleure connaissance des problèmes liés à la dépendance et à l'exclusion.

Date de publication au JO : 25 octobre 1984

N° SIRET : 33175763300804

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux établissements de prise en charge des addictions
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : travaux de réaménagement des locaux du CSAPA situé 61 rue Pajol, dans le 18ème à Paris

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une partie des travaux doit être finalisé avant la fin de l'année 2013 en raison d'une demande de la préfecture de police. Par conséquent, ceux-ci débiteront en septembre 2013.

Objectifs :

Des travaux vont être réalisés afin de garantir le confort et la sécurité des usagers qui fréquentent le CSAPA "Sleep in" de l'association prévention et soin des addictions.

Le projet consistera à dissocier l'établissement actuel en deux établissements distincts :

- Un établissement sans locaux à sommeil pour l'activité de consultation pluridisciplinaire médico-psycho-sociale.
- Un établissement avec locaux à sommeil pour l'hébergement d'urgence de nuit pour usagers de drogue hommes et femmes.

Description :

Le « Sleep In » est un des trois sites du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de l'Association P.S.A : CSAPA PSA 75.

Le « Sleep In » a pour but la prise charge sociale et médicale des usagers souffrant d'addiction, quelque soit leur situation. Du fait de son activité de centre d'hébergement d'urgence pour usagers en errance et de par sa situation géographique (au coeur d'une zone de ventes et de consommations de produits stupéfiants dans le 18ème arrondissement) ce site accueille des usagers polytoxicomanes confrontés à des problématiques sociales, médicales et psychiques importantes.

Sa consultation pluridisciplinaire médico-psycho-sociale est composée de personnel qualifié (médecins, infirmiers, psychologue et travailleurs sociaux...).

Le service ambulatoire est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h (sauf les jours fériés).

L'objectif de la structure est donc double :

- Apporter aux usagers de drogue en errance une réponse immédiate et adaptée à des besoins basiques tels que l'hébergement, l'hygiène corporelle et vestimentaire, la nutrition, le soin infirmier et somatique, l'accès aux minima sociaux et l'accompagnement socio-éducatif.
- L'accès à cette prise en charge globale n'est pas conditionné à l'adhésion de l'utilisateur à une démarche de soin en lien avec ses problèmes d'addictions. Le centre vise à se situer pour ces mêmes usagers tels un lieu ressource leur permettant de construire des prises en charge visant la rupture avec un mode de vie en accédant à des structures de resocialisation et de soins.

L'hébergement d'urgence de nuit propose 30 places d'hébergement d'urgence pour usagers de drogue, hommes et femmes, isolés.

- 24 places hommes
- 6 places femmes

Le service d'hébergement d'urgence est ouvert tous les jours et toute l'année de 20h30 à 8h30, sauf le week end de 20h30 à 7h45.

La file active de l'établissement sur le dispositif ambulatoire et le dispositif d'hébergement d'urgence s'élevait en 2012 à 255 usagers.

Sur 255 usagers, 184 avaient consulté, 179 avaient été hébergés puis avaient consulté et 71 avaient été hébergés.

Le taux d'occupation moyen en 2012 s'élevait à 94,02% contre 93,02% sur l'année 2011.

Moyens mis en œuvre :

Les travaux visant à améliorer la consommation énergétique du bâtiment porteront sur le chauffage, les fenêtres et portes extérieures.

Des travaux de maçonnerie tout corps d'état, de VMC, d'électricité et de sécurité incendie sont également programmés.

Public(s) cible(s) :

Usagers polytoxicomanes confrontés à des problématiques sociales, médicales et psychiques importantes.

Détail du calcul de la subvention :

- La demande de subvention porte sur des travaux (plafond = 100 000€)
- Le maître d'ouvrage est une association : taux sectoriel maximum = 35% et la majoration "correction des inégalités sociales et territoriales" s'applique : taux transversal 10% pour les travaux

Détails du calcul de la subvention :

- Travaux

Base subventionnable = 183 757,71€

Taux d'intervention = 45,00%

Montant de subvention maximum = 82 690,97€

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux règlementation thermique	27 988,57	15,23%
Travaux électricité	56 359,97	30,67%
Travaux incendie	28 841,54	15,70%
Travaux VMC	6 490,68	3,53%
Travaux maçonnerie tout corp d'état	64 076,95	34,87%
Total	183 757,71	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	82 690,97	45,00%
ARS DT - 75 (EC)	91 878,86	50,00%
Fonds Propre	9 187,88	5,00%
Total	183 757,71	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	0,00 €
2014	82 690,97 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015608
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : EQUIPEMENT DANS LE CADRE DE LA RELOCALISATION DU CSAPA (7-9 QUAI D'AUSTERLITZ A PARIS) ET DU TRANSFERT DU SIEGE DE L'ASSOCIATION (3 QUAI D'AUSTERLITZ ANCIEN LOCAL DU CSAPA)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux établissements de prise en charge des addictions	170 248,00 €	50,00 %	85 124,00 €
Montant Total de la subvention			85 124,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141001-300
14100101- Accès aux soins des publics spécifiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHARONNE CTRE TOXICOMANES
CHARONNE

Adresse administrative : 3 QUAI D'AUSTERLITZ
75013 PARIS 13

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur François PETIT, Président

Objet : L'association a pour but, en relation avec les organismes médicaux et sociaux, d'apporter aux personnes ayant des difficultés psychologiques, sociales et médicales liées à une conduite addictive, tout traitement et toute aide de nature à faciliter leur insertion, d'entreprendre et de gérer toute activité à ces fins.

Date de publication au JO : 27 juin 1972

N° SIRET : 30349431400089

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux établissements de prise en charge des addictions
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : équipement suite à la relocalisation du CSAPA du 3 au 7-9 quai d'Austerlitz et transfert du siège de l'association au sein des locaux actuels du CSAPA au 3 quai d'Austerlitz

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des dates de réalisation des travaux puis des déménagements du CSAPA et du siège, les achats d'équipement débiteront en juillet 2013.

Objectifs :

La relocalisation du CSAPA permettra d'assurer la mise en conformité de cette structure par rapport aux normes actuelles et d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers comme les conditions de travail des salariés. En parallèle, les locaux libérés par le CSAPA vont être occupés par le siège de l'association gestionnaire.

Suite aux travaux et déménagements, de nouveaux équipements sont à réaliser.

Description :

L'association Charonne T gère cinq établissements sociaux et médico-sociaux : le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), deux Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), un Centre d'hébergement de stabilisation, des appartements de coordination thérapeutique.

Parmi les CSAPA et au regard de ses partenaires, l'association Charonne apparaît positionnée sur trois axes prioritaires d'action :

- l'hébergement thérapeutique et social des consommateurs de substances psycho actives
- les liens avec les structures de première ligne et la réduction des risques
- l'accompagnement des plus précaires.

Plus de 20 salariés travaillent dans ce centre qui propose aux usagers de drogue des consultations ambulatoires ainsi que 23 places en appartements et 25 en chambres d'hôtel. La fille active est de près de 900 personnes dont plus de 150 femmes. L'âge moyen des usagers se situe à 38 ans.

Grâce à cette opération l'association offrira un meilleur service à ses usagers lorsqu'elle accomplira ses différentes missions, à savoir :

- L'accueil, l'information, l'évaluation et l'orientation de tout public autour de toute problématique d'addiction et de leur entourage;
- Le suivi et l'accompagnement médical, psychologique et socio-éducatif;
- Les activités de groupe (socio-thérapeutique);
- L'accueil des publics sous main de justice;
- La réduction des risques liés aux addictions;
- La permanence juridique sur convention avec l'association ADSP.

Moyens mis en œuvre :

Les équipements prévus dans le cadre de cette opération consisteront en l'achat de matériel informatique, de matériel téléphonique et de mobilier.

Public(s) cible(s) :

Les usagers de drogues principalement polyconsommateurs, désocialisés, nécessitant pour la majorité un accompagnement pluridisciplinaire, social, médical et psychologique.

Détail du calcul de la subvention :

- La demande de subvention porte sur de l'équipement (plafond = 100 000€)
- Le maître d'ouvrage est une association : Taux maximum équipement = 50%

Détails du calcul de la subvention :

- Equipement

Base subventionnable = 170 248,00€

Taux d'intervention = 50%

Montant de subvention maximum = 85 124,00€

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Logiciel eoadictions	22 910,00	13,46%	REGION ILE-DE-FRANCE	85 124,00	50,00%
Parc informatique (serveur, réseau, matériel)	80 789,00	47,45%	ARS (EC)	85 124,00	50,00%
Mobilier de bureau	40 000,00	23,50%	Total	170 248,00	100,00%
Matériel téléphonique	26 549,00	15,59%			
Total	170 248,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	0,00 €
2014	85 124,00 €

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020499
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : RESTRUCTURATION ET HUMANISATION DU CENTRE GILBERT RABY A MEULAN (78) - REAFFECTATION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux établissements de prise en charge des addictions	524 652,00 €	10,00 %	52 465,19 €
Montant Total de la subvention			52 465,19 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141001-300
14100101- Accès aux soins des publics spécifiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA SANTE DE LA FAMILLE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Adresse administrative : 190 AVENUE DE CLICHY
75017 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Michel TABOULET, Président

Objet : L'association La santé de la famille des chemins de fer français, reconnue d'utilité publique en 1950, a pour objectifs l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et autres substances psychotropes toxiques associées, la prévention, les soins. Historiquement active en milieu cheminot, elle est indépendante de la SNCF, et ouverte à tous. Ses actions sont principalement conduites par les Comités territoriaux, couvrant le territoire national. Les militants formés à l'alcoologie, à l'écoute et à l'accompagnement, agissent, en toute confidentialité, en coordination et en complémentarité avec les différents réseaux de santé et sociaux susceptibles de prendre en charge les personnes en difficulté afin de leur permettre d'évoluer vers une vie libre par rapport à l'alcool.

Outre des actions de communication et d'information (supports écrits, conférences...), l'association gère deux Centres de soins privés à but non lucratif (centre Gilbert-Raby à MEULAN dans les Yvelines et centre Malvau à AMBOISE en Indre et Loire) assurant une prise en charge hospitalière (sevrage, soins de suite et de réadaptation) lorsque celle-ci apparaît nécessaire. Ces Centres de soins, qui participent au service public hospitalier, sont accessibles à tous, après examen du dossier médical et des motivations de la personne ayant choisi d'entreprendre une démarche de soin.

Date de publication au JO : 10 novembre 1903

N° SIRET : 77567225600077

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux établissements de prise en charge des addictions
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : restructuration et humanisation du Centre Gilbert RABY à Meulan (78) -
REAFFECTATION

Date prévisionnelle de début de projet : 30 novembre 2006

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde (52 465,19 €) d'une subvention de 262 326 € initialement allouée par la délibération CP 06-1052 du 30 novembre 2006 dont la DVS n'a pu être traitée avant l'échéance de caducité.

Objectifs :

Aménager un nouveau bâtiment de cure.

Description :

Le centre Gilbert-Raby, composé de trois bâtiments (le Château - accueillant les services administratifs et quelques services postcure; la Cure et la Postcure) ne correspondant plus aux impératifs de sécurité et d'habitabilité en vigueur, a mis en oeuvre un vaste programme d'amélioration des conditions d'accueil, de confort, de sécurité et de fonctionnalité de l'ensemble. Réalisé sur quatre tranches de travaux, le programme comprenait la construction d'un nouveau bâtiment de postcure, la restructuration de la postcure existante, la construction d'un nouveau bâtiment de cure médicale puis la restructuration de la cure existante. La capacité d'accueil de l'établissement est restée inchangée, les chambres individuelles réalisées au sein des bâtiments neufs compensant les pertes en lits dans les bâtiments restructurés.

La construction neuve de la postcure, soutenue à hauteur de 247 127 € en 2004, a été réalisée dans le cadre de la 1^{ère} tranche de travaux et a permis la création de 10 chambres individuelles ainsi que le rapprochement du corps médical des locaux de sommeil.

La 2^e tranche de travaux, soutenue à hauteur de 300 000 € en 2005, a concerné la restructuration de la postcure, ancien corps de ferme qui abrite 35 chambres accueillant 60 patients.

La 3^e tranche de cette opération a visé la construction d'une aile supplémentaire affectée aux activités de cure. Ce bâtiment neuf comporte 5 chambres à 2 lits et 2 chambres de surveillance à proximité de l'infirmerie. Un service de restauration, des cuisines et un local poubelles réfrigéré sont également aménagés dans ce bâtiment.

Ce 3^e volet a fait l'objet d'un soutien régional à hauteur de 262 326 €, soit 50% de la dépense subventionnable, voté lors de la CP 06-1052 de 30 novembre 2006.

(N° d'engagement : R - 2006 - AE - 193 323)

La DVS n'ayant pu être traitée avant l'effectivité du délai de caducité, l'objet de la présente opération vise à réaffecter le solde de la subvention initiale, d'un montant de 52 465,19 €.

Moyens mis en oeuvre :

Moyens matériels : travaux de construction et d'aménagement

Public(s) cible(s) :

Personnes en difficulté avec l'alcool et éventuellement d'autres dépendances, s'engageant dans une démarche de sevrage.

Détail du calcul de la subvention :

RAPPEL (décision initiale n° CP 06-1052)

TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES

Dépense subventionnable : 524 652 € / taux d'intervention : 50 % soit une subvention d'un montant de 262 326 €

SOLDE objet de la présente réaffectation

Base subventionnable 524 652 € / subvention (solde de l'aide votée en 2006) = 52 465,19 €, soit un taux d'intervention de 10 %

Localisation géographique :

- MEULAN

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux et charges afférentes	524 652,00	100,00%	Conseil régional d'Ile-de-France (réaffectation solde)	52 465,19	10,00%
Total	524 652,00	100,00%	Conseil régional d'Ile-de-France (déjà mandaté)	209 860,81	40,00%
			Emprunt	262 326,00	50,00%
			Total	524 652,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	52 465,19 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Etablissements d'accompagnement et de soins aux personnes toxicomanes	60 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13006256
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : CREATION ET EQUIPEMENT D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE, SITUEE AU 129 BOULEVARD JEAN MERMOZ, A PIERREFITTE-SUR-SEINE (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	516 860,00 €	45,47 %	235 000,00 €
	Montant Total de la subvention		235 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PIERREFITTE SUR SEINE
 Adresse administrative : 2 PLACE DE LA LIBERATION
 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Michel FOURCADE, Maire

N° SIRET : 21930059700016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : création et équipement d'une maison de santé pluridisciplinaire, située au 129 boulevard Jean Mermoz, à Pierrefitte-sur-Seine (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 15 avril 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le compromis de vente a été signé en avril 2013, afin de permettre à la collectivité de commencer les travaux dès l'été 2013, dans la perspective d'une ouverture de la structure en janvier 2014.

Objectifs :

- Renforcer l'offre de soins de proximité, avec notamment l'installation de nouveaux professionnels de santé, sur un territoire déficitaire au titre de la démographie médicale.
- Favoriser la coopération, la coordination et les pratiques innovantes des acteurs de santé,
- Développer un projet de santé territorialisé

Description :

Identifiée comme déficitaire depuis 2005 concernant l'offre de soins, et faisant face à certaines difficultés limitant l'attractivité de son territoire (problèmes de sécurité, absence de zone franche,) la commune de Pierrefitte s'est engagée dans un processus de renforcement de cette offre, qui l'a amenée notamment à

signer un contrat local de santé et à s'associer au travail de cartographie médicale réalisé par le CG 93. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur la commune.

Il s'agit de réhabiliter un local commercial situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements acquis par la Ville, entièrement visible depuis le boulevard qui sera prochainement desservi par le tramway régional.

D'une superficie de 170 m², ce site sera aménagé en 4 salles de consultations, 1 salle de réunion, 1 salle d'attente (capacité : 24 personnes), 2 sanitaires aux normes PMR, 1 local d'archives et 1 local technique. Les travaux concernent le réaménagement de l'entrée et de l'accueil (installation d'une baie vitrée, mise en place d'un sas et d'une banque d'accueil), le cloisonnement, le revêtement du sol, la réfection des plafonds, l'installation de points d'eau et d'un système de ventilation.

Une fois la rénovation des bâtiments achevée, le projet de santé de la MSP sera mis en oeuvre par l'association Crea'Pôle, constituée en février 2012 par des professionnels de santé souhaitant s'installer sur la commune, et dont l'objet est la mise en place d'un pôle de santé à Pierrefitte. Cette association a sollicité le soutien de l'ARS en vue de réaliser une étude de faisabilité relative à l'organisation et la gestion de la MSP. Par ailleurs, le projet de santé sera élaboré en lien avec un prestataire spécialisé, et s'inscrira dans le cadre de la politique de santé de la ville (lien avec le CMS notamment).

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains:

- Accompagnement à la maîtrise d'oeuvre.

Moyens matériels:

-Travaux de réaménagement : maçonnerie, cloisonnement, revêtement de sol, peinture, plomberie, électricité, faux-plafonds, ventilation.

- Acquisition d'équipement : mobilier, matériel bureautique et informatique, matériel médical

Public(s) cible(s) :

Population de la commune et des communes limitrophes, soit un nombre de bénéficiaires potentiels de 30273 personnes, dont 2037 CMU et 720 AME.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur :

- de l'acquisition foncière et des travaux (plafond = 300 000€)

- de l'équipement (plafond = 150 000€)

Taux applicables :

- acquisition foncière et équipement : 50%

- travaux : taux sectoriel maximum = 25% + taux transversal = 20% (majorations "lutte contre les carences en matière de logement social" +"correction des inégalités sociales et territoriales")

Calcul de la subvention :

- Acquisition foncière et travaux

Base subventionnable = 466 860 € (170 000 € + 296 860 €)

Montant sollicité = 210 000 €

Taux d'intervention = 44,98%

Montant de subvention maximum = 210 000 €

- Equipement

Base subventionnable = 50 000 €

Taux d'intervention = 50%

Montant de subvention maximum = 25 000 €

Localisation géographique :

- PIERREFITTE-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition du local	170 000,00	32,89%	Conseil Régional d'Ile-de-France	235 000,00	45,47%
Travaux	250 000,00	48,37%	Conseil Général de Seine-Saint-Denis (E.c.)	10 000,00	1,93%
Etudes et maîtrise d'ouvrage	46 860,00	9,07%	Fonds propres	271 860,00	52,60%
Equipement	50 000,00	9,67%	Total	516 860,00	100,00%
Total	516 860,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	188 000,00 €
2014	47 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Diffusion des TIC dans les territoires locaux	8 000,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 850,00 €
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	400 000,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 300,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	2 338,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	3 600,00 €
2013	Agendas 21 locaux - Première phase	15 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	739 200,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	12 020,00 €
	Montant total	1 225 368,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015604
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE SITUEE AU 16 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	800 000,00 €	18,75 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MESNIL LE ROI
 Adresse administrative : 1 RUE DU GENERAL LECLERC
 78600 LE MESNIL LE ROI
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Marc DEMEURE, Maire

N° SIRET : 21780396400014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aménagement et l'équipement de la maison de santé pluridisciplinaire située au 16 avenue de la République

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La signature de l'acquisition foncière à réaliser interviendra au mois de septembre 2013.

Objectifs :

La ville du Mesnil-le-Roi fait face à un vieillissement et une diminution du nombre de professionnel de santé, elle souhaiterait y remédier en construisant un lieu d'exercice unique.

Le projet porté par la commune vise à regrouper des médecins généralistes et des professionnels de la santé. Ce lieu assurera des conditions de travail collectif et la mise en commun des moyens pour renforcer l'attractivité de l'exercice professionnel sur le territoire afin d'attirer de jeunes médecins généralistes et spécialistes.

Description :

La Ville va se porter acquéreur d'un bien immobilier au 16 avenue de la République. Le bâtiment est d'une

surface totale de 350m² sur 2 niveaux, il sera réhabilité et réaménagé pour recevoir un cabinet dentaire, un cabinet infirmier, un cabinet de kinésithérapie, trois cabinets pour médecins généralistes et deux cabinets pour des médecins spécialistes. Une salle de réunion, qui accueillera les professionnels pour des formations ou des temps d'échanges, est également prévue.

L'association de professionnels de santé associée à cette réalisation a été soutenue par l'ARS dans le cadre de l'élaboration de son projet de santé. Ce groupe est aujourd'hui composé de deux médecins généralistes, un chirurgien-dentiste, un kinésithérapeute et de deux infirmiers qui seront rejoints dans un second temps par un troisième médecin généraliste, une troisième infirmière, un second kiné et deux podologues ainsi que par un pneumologue, un dermatologue et un gastro-entérologue pour des consultations avancées en temps partiel.

Cette nouvelle structure offrira à la population une coordination des soins avec un partage des informations à caractère personnel basé sur l'utilisation du dossier médical partagé. Elle assurera également la coordination des soins avec les établissements sanitaires et sociaux environnants et les autres acteurs de santé. La continuité des soins sera organisée car au moins un professionnel de santé sera présent entre 8h et 20h.

De plus, les professionnels vont s'engager dans la mise en place d'actions de santé publique et dans une prise en charge coordonnée des pathologies chroniques reposant sur un partage d'informations et de décisions notamment dans les domaines des soins palliatifs, de l'éducation thérapeutique, de protocole de surveillance des patients sous anticoagulants...

Enfin, les professionnels de santé assureront un accueil et un encadrement des professionnels de santé en formation (filière médicale ou paramédicale). La maison de santé pluridisciplinaire souhaite être un lieu de stage pour les internes en médecine générale en lien avec l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Moyens mis en œuvre :

Le projet consiste en l'acquisition par la Ville du Mesnil-le-Roi d'un bâtiment qui sera par la suite réhabilité et en partie équipé afin de recevoir les professionnels de santé qui se sont regroupés au sein de l'association "Maison de Santé Pluridisciplinaire du Mesnil-le-Roi dite Maison Médicale du Mesnil-le-Roi".

Public(s) cible(s) :

La maison de santé du Mesnil-le-Roi est située dans une zone urbaine composée de 7 000 habitants au mesnil-le-Roi, 23 000 habitants à Maison-Laffitte et dans une moindre mesure 51 000 habitants à Sartrouville.

Détail du calcul de la subvention :

- La demande de subvention porte sur des travaux (plafond = 300 000€) et de l'équipement (plafond = 150 000€)

- Le maître d'ouvrage est une commune : taux sectoriel maximum = 25% pour les travaux et le taux maximum équipement = 50%

Détails du calcul de la subvention :

- Travaux

Base subventionnable = 760 000,00€

Taux d'intervention = 17,11%

Montant de subvention maximum = 130 000,00€

- Equipement

Base subventionnable = 40 000,00€

Taux d'intervention = 50%

Montant de subvention maximum = 20 000,00€

Localisation géographique :

- LE MESNIL-LE-ROI

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition foncière	500 000,00	38,46%	REGION ILE DE FRANCE	150 000,00	11,54%
Travaux du bâtiment	555 000,00	42,69%	FNADT (ATT)	100 000,00	7,69%
Raccordements et parking	120 000,00	9,23%	DTER (EC)	80 000,00	6,15%
Frais techniques, sondages, géomètre	10 000,00	0,77%	VILLE DU MESNIL LE ROI	750 000,00	57,69%
Architecte et bureaux de contrôles	75 000,00	5,77%	EMPRUNT	220 000,00	16,92%
Equipements	40 000,00	3,08%	Total	1 300 000,00	100,00%
Total	1 300 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	0,00 €
2014	100 000,00 €
2015	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Contrats régionaux	1 050 000,00 €
	Montant total	1 050 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015611
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION DE 3 FAUTEUILS DENTAIRE POUR LE CENTRE MEDICAL FRANÇOISE DOLTO, SITUE AU 26-30 RUE ANATOLE FRANCE A PUTEAUX (92)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	96 180,00 €	50,00 %	48 090,00 €
	Montant Total de la subvention		48 090,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PUTEAUX
 Adresse administrative : 131 RUE DE LA REPUBLIQUE
 92800 PUTEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD, Maire

N° SIRET : 21920062300011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition de 3 fauteuils dentaires pour le Centre Médical Françoise Dolto, situé au 26-30 rue Anatole France à Puteaux (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 10 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le marché doit être notifié début septembre en vue de pouvoir installer les fauteuils le plus rapidement possible dans le centre.

Objectifs :

Remplacer l'équipement dentaire obsolète

Description :

Le centre Médical Françoise Dolto dispose de 4 cabinets dentaires, dont 3 équipés en 2002, et vétustes après 10 ans d'utilisation. Le centre souhaite donc procéder au renouvellement de l'équipement de ces 3 cabinets.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels: fauteuils dentaires, capteurs numériques, équipement de radiographie et extension de garantie sur ces équipements.

Public(s) cible(s) :

7300 bénéficiaires potentiels, dont 694 CMU et 110 AME.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement :

Plafond = 150 000 € / Taux d'intervention maximum = 50%

Calcul :

Base subventionnable = 96 180 € (montant HT car le porteur du projet est la commune)

Taux = 50%

Montant de subvention maximum = 48 090 €

Localisation géographique :

- PUTEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
3 fauteuils dentaires	76 800,00	79,85%	Conseil Régional d'Ile-de-France	48 090,00	50,00%
3 capteurs numériques	9 240,00	9,61%	Fonds propres (Ville de Puteaux)	48 090,00	50,00%
Equipement de radiographie dentaire	6 600,00	6,86%	Total	96 180,00	100,00%
Extension de garantie	3 540,00	3,68%			
Total	96 180,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	48 090,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	178 408,00 €
2012	Construction et aménagement des conservatoires et écoles de musique contrôlés	914 694,00 €
2013	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	11 200,00 €

		Montant total 1 104 302,00 €
--	--	------------------------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015613
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : REFONTE DU SYSTEME D'INFORMATION DES 5 CMS DE MONTREUIL (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	236 717,00 €	42,24 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MONTREUIL
 Adresse administrative : PLACE JEAN-JAURES
 93105 MONTREUIL CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Dominique VOYNET, Maire

N° SIRET : 21930048000015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : refonte du système d'information des 5 CMS de Montreuil (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013
 Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Informatiser les dossiers médicaux et dentaires des 5 CMS de la commune pour améliorer la prise en charge des patients
- Améliorer les conditions de travail et l'efficience en matière de gestion médico-administrative et financière

Description :

La ville de Montreuil assure la gestion de 5 centres municipaux de santé (Bobillot, Daniel Renoult, Léo Lagrange, Savattero, Tawhida Ben Cheikh), ouverts du lundi au samedi matin et proposant une offre de soins dans les domaines suivants : médecine générale (7,5 ETP), cardiologie (1 ETP), dermatologie (0,4 ETP), gynécologie (1,4 ETP), ophtalmologie (0,8 ETP), ORL (0,2 ETP), pédiatrie (0,5 ETP), psychiatrie (0,4 ETP), radiologie (0,5 ETP), rhumatologie (0,4 ETP), acupuncture (0,2 ETP), diététique (2 ETP), soins infirmiers (12 ETP), kinésithérapie (3,5 ETP), soins dentaires (9,5 ETP + 9 ETP assistants) et orthodontie (1,4 ETP).

En 2012, ces centres ont accueilli 28 593 patients, provenant à 83% de la commune. Cette patientèle inclut 14% de bénéficiaires de la CMU et 3% de l'AME.

Par ailleurs, ces structures conduisent également des actions de santé publique : planning familial et orthogénie, dans le cadre d'un partenariat avec le CG 93 (2800 consultations/17 IVG médicamenteuses), vaccination publique (862), programme d'Education Thérapeutique Diabète, interventions de prévention des addictions dans les collèges de la ville, atelier de prévention des chutes des personnes âgées, atelier de soutien aux aidants, accompagnement à l'arrêt du tabagisme (notamment féminin), création d'un réseau précarité, actions de dépistage, prévention de l'obésité...

Enfin, les centres ont mis en place des partenariats spécifiques avec, d'une part, l'institut de victimologie de Paris, pour proposer une consultation aux enfants victimes de traumatismes psychologiques; et d'autre part, avec l'association Solienka, dans le cadre d'un projet financé par le CUCS, l'ARS, la ville de Montreuil et la Région, portant sur la prévention des souffrances psychosociales et psychiques des jeunes et des jeunes parents en situation de vulnérabilité dans les quartiers prioritaires de Montreuil.

La présente demande porte sur l'homogénéisation de la gestion médico-administrative sur l'ensemble des 5 centres, afin de faciliter et d'améliorer la circulation de l'information entre les établissements.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels : achat du logiciel et du serveur pour stockage des données

Moyens humains : formation du personnel des centres à l'utilisation du logiciel

Public(s) cible(s) :

L'ensemble des patients suivis au sein de l'un des CMS, soit une patientèle de 28 593 personnes, dont 4123 en CMU et 977 en AME.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement :

Plafond = 150 000 € / Taux d'intervention maximum = 50%

Calcul :

Base subventionnable = 236 717 € (montant HT car le porteur du projet est la commune)

Montant de subvention régionale maximum = 100 000 € (montant demandé)

Taux d'intervention régionale maximum = 42,24 %

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Logiciel (achat et installation)	107 455,00	45,39%
Formation du personnel des CMS	54 000,00	22,81%
Maintenance	35 262,00	14,90%
Achat du serveur	40 000,00	16,90%
Total	236 717,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France	100 000,00	42,24%
Fonds propres de la Ville	136 717,00	57,76%
Total	236 717,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	20 000,00 €
2014	80 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Centres de santé et maisons de santé de proximité	149 148,00 €
2010	Financement des dossiers PRU et OPI	640 000,00 €
2010	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	637 500,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	41 240,00 €
2010	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Nouveaux Quartiers Urbains	70 000,00 €
2010	Structures de garde collective pour jeunes enfants	126 094,26 €
2010	Soutien régional à la gestion des déchets	71 700,00 €
2010	Politique autonome en faveur des sites en contrat urbain de cohésion sociale	183 753,00 €
2011	Politique énergie climat	27 750,00 €
2011	"Plan Piscines Régional"	1 600 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	6 000,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	840 000,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	41 240,00 €
2011	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	42 000,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	1 185 819,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	95 760,00 €
2011	Circulations douces	191 492,50 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	218 800,00 €
2011	Structures d'accueil collectif des jeunes enfants	77 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	41 240,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	168 375,00 €
2012	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	20 000,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	10 000,00 €
2012	Soutien à la médiation	12 000,00 €

2012	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	77 100,00 €
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	31 558,50 €
2012	Accueil et mise à l'abri des personnes vivant en bidonville	115 595,71 €
2012	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	137 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	2 496 500,00 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	100 811,50 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	8 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	400 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	1 296 750,00 €
2013	Contrat régional territorial	1 150 000,00 €
2013	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	309 213,50 €
2013	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	52 800,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 000,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	576 824,00 €
	Montant total	13 283 064,97 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017214
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENT DENTAIRE POUR LE CMS SITUE 36 RUE SAINT-CLAUDE A LIVRY-GARGAN (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	41 700,00 €	50,00 %	20 850,00 €
	Montant Total de la subvention		20 850,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE LIVRY GARGAN
 Adresse administrative : 4 PL FRANCOIS MITTERRAND
 93190 LIVRY GARGAN
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Denis SPINDLER, Directeur

N° SIRET : 21930046400019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition d'équipement dentaire pour le CMS situé 36 rue Saint-Claude à Livry-Gargan (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Renforcer la qualité du service de radiologie dentaire

Description :

Le Centre Médico-Social Municipal de Livry-Gargan, créé en 1936, propose une offre de soins diversifiée à une tarification de secteur 1, tout en pratiquant le tiers-payant. Les spécialités exercées au sein du CMS sont les suivantes: médecine générale, cardiologie, dermatologie, endocrinologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, ORL, radiographie-échographie, rhumatologie, chirurgie dentaire et orthodontie, kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, diététique et planification familiale. L'établissement travaille notamment en partenariat avec le CH Ballanger d'Aulnay-sous-Bois, et intègre un SSIAD dans ses locaux, avec lequel il travaille en étroite collaboration.

Par ailleurs, le centre est engagé dans plusieurs actions de santé publique et de prévention : visites médicales d'entrée au Foyer de Travailleurs Migrants de Livry-Gargan, accueillant notamment les

demandeurs d'asile (110 résidents); visites médicales pour personnes âgées entrant en foyer résidence; séances publiques de vaccination; programme de prévention bucco-dentaire dans les classes de CP de la ville; atelier équilibre pour les personnes âgées; pilotage d'un groupe de travail nutrition; consultations de prévention et d'accès aux soins pour les personnes en difficulté...

Dans le cadre de son activité dentaire, le centre dispose de 3 fauteuils; 8 praticiens y exercent à raison de 104 h par semaine, soit 3 ETP. 500 patients y sont suivis.

La présente demande porte sur le renouvellement d'un panoramique dentaire acquis en 1989, ne répondant plus aux critères actuels en termes de qualité de service. Des équipements complémentaires (module télécrâne et reprographe) sont également prévus.

Le marché public relatif à l'acquisition du matériel sera notifié à l'attributaire après le vote des élus régionaux.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels: acquisition d'un appareil panoramique dentaire équipé d'un reprographe et d'un système de céphalométrie

Public(s) cible(s) :

Nombre de bénéficiaires potentiels :

- 500 patients (dont 70 en CMU et 10 en AME) suivis dans le cadre du service dentaire du CMS et des praticiens environnants

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement :

Plafond = 150 000 € / Taux d'intervention maximum = 50%

Calcul :

Base subventionnable = 41 700 € (montant HT car le porteur du projet est la commune - Récupération de la TVA dans le cadre du FCTVA à hauteur de 16,586 %)

Taux d'intervention régionale = 50% - Montant de subvention maximum de la subvention régionale = 20 850 €

Localisation géographique :

- LIVRY-GARGAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Panoramique dentaire	27 435,00	65,79%
Système de céphalométrie	14 265,00	34,21%
Total	41 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France	20 850,00	50,00%
Fonds propres de la Ville	20 850,00	50,00%
Total	41 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	20 850,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	15 337,00 €
2012	Contrats régionaux	1 050 000,00 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	28 140,00 €
	Montant total	1 093 477,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017401
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENT POUR L'ACCUEIL DU CMS DOCTEUR PESQUE, SITUE AU 5 RUE DU DOCTEUR-PESQUE A AUBERVILLIERS (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	9 280,50 €	50,00 %	4 640,00 €
	Montant Total de la subvention		4 640,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'AUBERVILLIERS
 Adresse administrative : 2 RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
 93308 AUBERVILLIERS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacques SALVATOR, Maire

N° SIRET : 21930001900011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition d'équipement pour l'accueil du CMS Docteur Pesqué, situé au 5 rue du Docteur-Pesqué à Aubervilliers (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le 1er septembre 2013 est la date de publication du marché public relatif à l'acquisition du matériel.

Objectifs :

Améliorer la qualité de l'accueil des usagers

Description :

Le Centre Municipal de Santé Dr Pesqué propose des prestations en médecine générale (4 ETP), soins dentaires (6 ETP + 6 ETP assistantes), psychologie (1 ETP), kinésithérapie (3 ETP), soins infirmiers (9,6 ETP) et radiologie (1,3 ETP). Les spécialités (6 ETP) exercées sont les suivantes: gynécologie, pédiatrie, dermatologie, allergologie, ophtalmologie, endocrinologie, diabétologie, neurologie, ORL, rhumatologie, psychiatrie, alcoologie, tabacologie, phlébologie, cancérologie, gastro-entérologie.

La file active du centre est de 21 600 patients en 2012.

Parallèlement, le CMS conduit des actions visant à réduire les inégalités de santé touchant la population d'Aubervilliers, notamment concernant la planification familiale, les addictions, l'accès aux soins, les pathologies concentrées sur certaines catégories de population (drépanocytose). Un accent est aussi mis sur la santé des jeunes avec des actions en matières de prévention (bucco-dentaire, vaccinations) et consultations psychologiques dédiées.

L'opération pour laquelle l'aide régionale est ici sollicitée s'inscrit dans le cadre du projet de réaménagement de l'accueil du CMS, visant à obtenir une labellisation de ce service. Il s'agira d'améliorer la qualité de cet accueil, notamment en termes de confidentialité et de confort. Par ailleurs, le temps d'attente sera mis à profit pour promouvoir des messages de santé publique, diffusés sur des écrans placés dans la salle d'attente.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels:

- Mise en place d'un dispositif d'accueil téléphonique intégrant enregistrement et possibilité de règlement des consultations
- Structuration de l'espace d'attente en files mieux structurées, garantissant la confidentialité
- Achat/installation de deux écrans destinés à diffuser des messages d'information (spots santé, services publics municipaux...)

Intérêt régional :

L'ensemble de la patientèle du CMS, soit 21 600 personnes, dont 3800 en CMU et 900 en AME.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement uniquement.

CR 03-12 : Taux d'intervention maximum = 50% - Plafond = 150 000 €

Calcul : Base subventionnable = 9280 € (montant HT car le porteur du projet est la commune) - Taux d'intervention régionale maximum = 50 % - Montant de subvention régionale maximum = 4640 €

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Système de gestion d'accueil du public	6 549,51	70,57%
Matériel d'appui	1 231,00	13,26%
Ecrans d'affichage (2)	1 500,00	16,16%
Total	9 280,51	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d' Ile-de-France	4 640,00	50,00%
Fonds propres	4 640,50	50,00%
Total	9 280,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	4 640,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 148 506,00 €
2010	Lutte contre les discriminations	20 000,00 €
2010	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	176 900,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	50 295,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 200,00 €
2011	Valorisation du patrimoine régional	141 436,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	50 295,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	36 008,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	2 550,00 €
2011	Structures de garde collective pour jeunes enfants	105 215,00 €
2011	Lutte contre les discriminations	5 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	50 295,00 €
2012	Soutien à la médiation	5 000,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	7 000,00 €
2012	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	45 500,00 €
2012	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	30 000,00 €
2012	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	42 000,00 €
2012	Agendas 21 locaux - Première phase	15 000,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	15 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 200,00 €
2013	Aide aux structures d'exercice collectif	15 374,99 €
2013	Méditerranée	20 000,00 €
2013	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	256 400,00 €
2013	Valorisation du patrimoine régional	64 355,00 €
2013	Lutte contre les discriminations	20 000,00 €
2013	Politique énergie climat	16 824,25 €
	Montant total	3 346 354,24 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017995
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION D'UN MAMMOGRAPHE POUR LE CMS FANNY DEWERPE, SITUE AU 64 AVENUE GEORGES GOSNAT A IVRY-SUR-SEINE (94)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	171 160,00 €	46,74 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'IVRY SUR SEINE
 Adresse administrative : ESPLANADE GEORGES MARRANE
 94205 IVRY-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pierre GOSNAT, Maire

N° SIRET : 21940041300015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition d'un mammographe pour le CMS Fanny Dewerpe, situé au 64 avenue Georges Gosnat à Ivry-sur-Seine (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Remplacer le mammographe analogique qui ne correspond pas aux normes actuelles, et dont les clichés sont difficiles à développer en raison de l'obsolescence de cet équipement (le matériel nécessaire n'étant quasiment plus commercialisé)

Description :

Le centre municipal de santé Fanny Dewerpe propose des soins de premier recours (médecine générale 4 ETP, service dentaire 12 ETP dont 5 dentistes/orthodontistes, service infirmier 18 ETP, suivi psychologique 3 ETP), de spécialité (notamment en gynécologie, dermatologie et ophtalmologie - 5 ETP), ainsi qu'un service d'imagerie médicale (2 ETP radiologues) notamment orienté vers les dépistages de cancers du sein (56% des mammographies réalisées dans ce cadre).

Sa large amplitude horaire (59h hebdomadaires, plus de 300 jours par an) rend la structure particulièrement attractive, notamment pour les populations avoisinantes, puisque près de 30% des

patients ne sont pas résidents de la commune.

En 2011, le centre a accueilli 21 426 patients, parmi lesquels environ 10% de bénéficiaires de la CMU et 3% de l'AME (69% des ivryens bénéficiaires de l'AME se font soigner sur le centre).

La présente demande de subvention porte sur l'acquisition d'un mammographe numérique, équipement nécessaire au CMS qui est le seul lieu sur Ivry agréé par l'Association de dépistage Organisé des Cancers du Val de Marne (ADOC 94).

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels: mammographe numérique, station d'etraitement des images, reprographe

Public(s) cible(s) :

L'examen mammographique concerne à la fois les patientes âgées de plus de 50 ans, invitées à se faire dépister tous les 2 ans et toute femme ayant à passer ce type d'examen dans le cadre du suivi gynécologique.

En 2012, environ 1700 mammographies ont été réalisées (chiffre en augmentation constante par rapport aux années précédentes), dont 900 pour le dépistage.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement uniquement.

CR 03-12 : Taux d'intervention maximum = 50% - Plafond = 150 000 €

Calcul : Base subventionnable = 171 160 € (montant HT car le porteur du projet est la commune) - Montant de subvention régionale maximum = 80 000 € (montant demandé) - Taux d'intervention régionale maximum = 46,74 %

Localisation géographique :

- IVRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Mammographe	167 226,00	97,70%	Conseil Régional d'Ile-de-France	80 000,00	46,74%
Reprographe	3 934,00	2,30%	Fonds propres de la Ville	91 160,00	53,26%
Total	171 160,00	100,00%	Total	171 160,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	80 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	23 750,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	38 030,00 €
2010	Financement des dossiers PRU et OPI	71 000,00 €
2010	Service de soutien à domicile en faveur des personnes handicapés ou âgés	12 010,30 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	38 030,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	401 250,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	24 100,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	38 030,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	75 870,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	47 040,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 209 125,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	5 000,00 €
	Montant total	2 983 235,30 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018348
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : CREATION DE LA MAISON DES MEDECINS AU 58, RUE DANTON AU PRE SAINT-GERVAIS (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	810 519,18 €	24,68 %	200 000,00 €
	Montant Total de la subvention		200 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DU PRE SAINT GERVAIS
 Adresse administrative : 84 RUE ANDRE JOINEAU
 93311 LE PRE ST GERVAIS CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Gérard COSME, Maire

N° SIRET : 21930061300011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : création de la Maison des Médecins au 58, rue Danton au PRE SAINT-GERVAIS (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Les travaux de réhabilitation des locaux étant conséquents, le marché a été notifié en juillet afin de pouvoir commencer les travaux dès l'été 2013, en vue d'une livraison au 1er trimestre 2014.

Objectifs :

Garantir l'accès à des soins de qualité sur le bassin de population

Proposer des conditions d'exercice attractives aux professionnels de santé

Accompagner l'installation de nouveaux médecins généralistes, dans le cadre de la politique de santé portée par la Ville

Description :

Un diagnostic relatif à l'offre et l'accès aux soins, réalisé en 2009, a mis en évidence des temps d'attente importants pour la prise de rendez-vous médicaux, en raison du nombre limité de praticiens sur la commune (0,52 médecin pour 1000 habitants, moyenne inférieure à celle de la Seine-Saint-Denis : 1,2).

Qui plus est, sur 8 médecins généralistes actuellement en activité, 2 arrêteront leur activité en 2014.

La Ville s'est donc mobilisée pour attirer sur son territoire de nouveaux praticiens, en vue de pallier ce déclin de la démographie médicale, et partant, la dégradation de l'offre de soins pour les habitants. La mise à disposition de locaux à destination de professionnels de santé désireux de s'implanter au Pré Saint-Gervais s'inscrit au centre de cette démarche.

Le projet porte sur la réhabilitation d'un local de 150 m², propriété de la Ville et précédemment utilisé comme appartement. Les travaux consisteront à :

- mettre le local en accessibilité
- réaménager la partie habitable en 4 cabinets de consultation, salle d'attente et sanitaires

Dans un second temps, l'opération prévoit de surélever le toit au-dessus des combles jouxtant l'appartement, pour permettre l'aménagement de 4 cabinets supplémentaires.

Une fois rénové, ce local sera loué à un groupement de médecins conventionnés secteur 1. Le groupement pourra aussi intégrer tout autre professionnel de santé souhaitant s'installer dans ce cadre. Des contacts ont d'ores et déjà été établis avec plusieurs praticiens (généraliste, psychologue, orthophoniste) intéressés par cette structure.

Par ailleurs, au-delà de la dimension quantitative, la Ville vise à un renforcement qualitatif de l'offre de soins : via notamment l'Aelier Santé Ville, la commune prend part à la définition du projet de santé de la Maison de santé, en vue d'assurer la mise en place d'actions d'information, de prévention et de promotion de la santé (dépistage, nutrition, périnatalité).

Public(s) cible(s) :

La Maison des Médecins bénéficiera à la population gervaisienne (17 346 habitants), ainsi que les résidents des villes limitrophes (Pantin et Paris 19e notamment). 3 quartiers de la commune sont classés CUCS (40% de logements sociaux sur la commune), 45% des ménages sont non imposables, 30% sont dépendants des minimas sociaux (notamment RSA : environ 5% de la population), et 34% des foyers sont monoparentaux.

En termes de couverture santé, 5,5 % de la population locale est bénéficiaire de la CMU, soit presque deux fois le taux national (3%).

Détail du calcul de la subvention :

Les dépenses subventionnables concernent uniquement les travaux de réhabilitation des locaux

Le maître d'ouvrage est une commune : taux sectoriel maximum = 25% pour les travaux - Majorations applicables : IDH2 (10%) et logement social (10%)

- Base subventionnable = 810 519,18 €
- Montant de subvention maximum = 200 000 €
- Taux d'intervention régional maximum = 24,68 %

Localisation géographique :

- LE PRE-SAINT-GERVAIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Installation de chantier - Démolition - Maçonnerie	130 921,30	16,15%
Charpente bois - Couverture tuiles - Gouttières	91 834,01	11,33%
Structure métallaique - Bardage - Courviture - Zinguerie	184 350,00	22,74%
Métallerie	48 829,00	6,02%
Menuiseries extérieures aluminium & bois	37 892,97	4,68%
Menuiseries intérieures	41 085,00	5,07%
Plâtrerie - Isolation - Peinture - Sol	98 836,00	12,19%
Carrelage - Faïence	14 300,00	1,76%
Ascenceurs	20 830,00	2,57%
Electricité	36 326,49	4,48%
Plomberie - Chauffage - Ventilation	105 314,41	12,99%
Total	810 519,18	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France - DSS	200 000,00	24,68%
Conseil Régional d'Ile-de-France - RU	90 000,00	11,10%
Conseil général de Seine-Saint-Denis (Att.)	10 000,00	1,23%
Commission des finances du Sénat (Att)	50 000,00	6,17%
Préfecture de Seine-Saint-Denis (Att)	50 000,00	6,17%
Fonds propres de la Ville	410 519,18	50,65%
Total	810 519,18	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	100 000,00 €
2014	100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Politique autonome en faveur des sites en contrat urbain de cohésion sociale	350 000,00 €
2010	Agendas 21 locaux - Première phase	24 750,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	305 991,86 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	81 522,00 €
2013	Agendas 21 locaux - Première phase	24 750,00 €
	Montant total	787 013,86 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018910
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DENTAIRES ET D'ECHOGRAPHIE POUR LE CENTRE DE SANTE MARC CHAGALL, SITUE 3 RUE SIMONNEAU A CLICHY-LA-GARENNE (92)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	79 718,00 €	50,00 %	39 859,00 €
	Montant Total de la subvention		39 859,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CLICHY
 Adresse administrative : 80 BOULEVARD JEAN-JAURES
92112 CLICHY CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Gilles CATOIRE, Maire

N° SIRET : 21920024300018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Acquisition d'équipements dentaires et d'échographie pour le centre de santé Marc Chagall, situé 3 rue Simonneau à Clichy-la-Garenne (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 novembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Afin d'éviter la rupture de prise en charge des patients suite à une panne d'un appareil de radiographie dentaire au mois de juin, et compte tenu de l'impossibilité de le faire réparer en raison de son obsolescence, le centre a procédé à un achat en urgence en vue de remplacer l'appareil défectueux.

Objectifs :

- Assurer la continuité et améliorer la qualité de l'offre de soin dentaire
- Assurer la continuité du service de radiologie

Description :

Equipé de deux cabinets dentaires, le CMS Marc Chagall a dû faire face en juin 2013 à la panne définitive de l'un de ses appareils de radiographie dentaire. Afin de remplacer cet appareil dans les meilleurs délais, et ainsi assurer la continuité des soins, le centre a sollicité auprès de la société en charge de la

maintenance un prêt de matériel. La société ayant souhaité récupérer cet équipement, le centre a dû procéder rapidement à l'achat d'un appareil de radiologie.

Par ailleurs, le centre a souhaité acquérir un échographe à un tarif préférentiel proposé dans le cadre d'un marché arrivant à échéance prochainement. Cet appareil remplacera un autre appareil devenu obsolète, et sera utilisé au sein du service de radiologie du CMS, pour des examens d'échographie, hors obstétrique et cardiologie (abdomen, tissus mous, vasculaire).

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels:

- équipement de radiologie dentaire (dont une radio panoramique) et accessoires afférents
- échographe et accessoires afférents

Public(s) cible(s) :

Nombre de bénéficiaires potentiels :

- 5989 patients fréquentant le CMS, dont 860 CMU et 123 AME
- 1152 patients suivis dans le cadre de la radiologie, dont 140 CMU et 40 AME
- 903 patients suivis dans le cadre du service dentaire, dont 98 en CMU et 14 en dentaire

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement :

Plafond = 150 000 € / Taux d'intervention maximum = 50%

Calcul :

Base subventionnable = 79718 €

Taux = 50%

Montant de subvention maximum = 39859 €

Localisation géographique :

- CLICHY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Equipement dentaire (radiologie et accessoires)	30 210,00	37,90%	Conseil Régional d'Ile-de-France	39 859,00	50,00%
Equipement échographique	49 508,00	62,10%	Fonds propres de la Ville	39 859,00	50,00%
Total	79 718,00	100,00%	Total	79 718,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	39 859,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Centres de santé et maisons de santé de proximité	100 000,00 €
2010	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	549 774,00 €
2010	Valorisation du patrimoine régional	99 320,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	29 180,00 €
2010	Circulations douces	271 739,13 €
2010	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	21 000,00 €
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 400,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	280 000,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	29 180,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	17 960,00 €
2011	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	14 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	2 661 960,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	29 180,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	292 897,00 €
2013	Politique énergie climat	600 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	29 180,00 €
	Montant total	5 044 770,13 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020470
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION DE MATERIEL DENTAIRE ET OPHTALMOLOGIQUE POUR LE CMS DU CYGNE, SITUE 6 RUE DU CYGNE A SAINT-DENIS (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	17 600,00 €	50,00 %	8 800,00 €
	Montant Total de la subvention		8 800,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT DENIS
 Adresse administrative : 2 PLACE VICTOR HUGO
 93205 SAINT-DENIS CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Didier PAILLARD, Maire

N° SIRET : 21930066200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition de matériel dentaire et ophtalmologique pour le CMS du Cygne, situé 6 rue du Cygne à Saint-Denis (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le niveau d'usure du matériel, notamment dentaire, fait peser un risque de panne sur l'équipement qui doit ici être remplacé en urgence, pour éviter toute interruption de l'activité du CMS.

Objectifs :

- Assurer la continuité des soins (service dentaire)
- Améliorer la qualité du suivi (services ophtalmologique et radiologique)

Description :

La ville de Saint-Denis est gestionnaire de 4 CMS, parmi lesquels le CMS du Cygne. Celui-ci regroupe 6 cabinets médicaux (proposant des consultations de médecine générale, gynécologie, rhumatologie, cardiologie, dermatologie, ophtalmologie, gastro-entérologie, proctologie), 3 cabinets dentaires, une infirmerie, une salle de stérilisation, 2 salles de kiné, un service de radiologie (une salle de mammographie, une salle pour les panoramiques dentaires, 2 salles d'os, 2 salles d'échographie), équipé

d'un plateau technique permettant de réaliser des radiographies et mammographies, notamment dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein.

Le centre s'inscrit dans une dynamique de territoire en santé sous l'impulsion de la ville, ce qui l'amène à intervenir dans le cadre de groupe de travail en lien avec l'Atelier Santé Ville et la Maison de la Santé. Il s'implique également dans des actions de prévention, au sein du centre de planification et d'éducation familiale, d'un CSAPA, d'une permanence d'accès aux soins de santé. Il participe enfin au Contrat Local de Santé.

En 2012, 16 704 patients ont fréquenté le centre, parmi lesquels 3 518 relevant de la CMU (soit 21% de la patientèle) et 871 de l'AME (5%).

La présente demande porte sur l'acquisition d'équipement dentaire pour remplacer le matériel défaillant (système d'aspiration) et renforcer l'offre de soins dans ce domaine. Le dossier présente aussi une demande concernant l'achat d'un appareil ophtalmologique (tonomètre) et de petit matériel pour les radios (filtre).

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels : achat d'une aspiration, d'un aéroplisseur et d'un appareil photo numérique pour le service dentaire; tonomètre pour le service ophtalmologie; filtre pour les radios.

Public(s) cible(s) :

Population de la ville, caractérisée par une forte précarité : 33% de familles monoparentales, 21% des habitants sont sans emploi, 46 % de ménages non imposables.

Sur le service dentaire : 2085 patients suivis (2011).

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement uniquement.

CR 03-12 : Taux d'intervention maximum = 50% - Plafond = 150 000 €

Calcul : Base subventionnable = 17 600 € (montant HT car le porteur du projet est la commune) - Taux d'intervention régionale maximum = 50 % - Montant de subvention régionale maximum = 8800 €

Localisation géographique :

- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Equipement dentaire (aspiration, appareil photo numérique, aéroplisseur)	8 800,00	50,00%
Equipement ophtalmologique (tonomètre)	8 600,00	48,86%
Equipement radio (filtre)	200,00	1,14%
Total	17 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d' Ile-de-France	8 800,00	50,00%
Fonds propres de la Ville	8 800,00	50,00%
Total	17 600,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	8 800,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Valorisation du patrimoine régional	100 000,00 €
2010	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	49 850,00 €
2010	Construction et aménagement des "Musées de France"	115 623,00 €
2010	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	598 753,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maître d'ouvrage	10 845,00 €
2010	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	2 738 988,00 €
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	1 600,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	59 184,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	59 184,00 €
2011	Soutien aux acteurs associatifs à ancrage territorial (S3AT) - Appel à projets services et usages numériques - Fonctionnement	30 000,00 €
2011	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	59 700,00 €
2011	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	11 060,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	43 095,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 833 680,00 €
2011	Centres de santé et maisons de santé de proximité	400 000,00 €
2012	Politique énergie climat	23 994,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	59 184,00 €
2012	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	54 300,00 €
2012	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	11 300,00 €
2012	Terrains Synthétiques de grands Jeux	73 709,50 €
2012	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	836 010,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	1 309 770,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	694 666,00 €
	Montant total	9 179 495,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020504
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : RECONSTRUCTION DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE SUR LE TERRAIN AUREORE, AUX ULIS (91) - REAFFECTATION
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	1 113 500,00 €	8,98 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DES ULIS
 Adresse administrative : RUE DU MORVAN
 91940 LES ULIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Sonia DAHOU, Maire

N° SIRET : 21910692900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Reconstruction du Centre Municipal de Santé sur le terrain Aurore, aux Ulis (91) - REAFFECTATION

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2010

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juillet 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention (dossier 09006004) de 100 00 € a été allouée à cette opération par délibération CP 10-164 du 28 janvier 2010. La demande de versement, arrivée dans les délais, n'a pu être traitée. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Située à 25 km au sud ouest de Paris, la commune des Ulis compte plus de 25.000 habitants. Elle propose 9.500 logements, dont près de la moitié en locatif.

La Ville des Ulis a souhaité procéder à la construction d'un nouveau centre municipal de santé, remplaçant le précédent, situé rue de la Brie dans le quartier Bourgogne, qui ne bénéficiait pas d'une configuration optimale.

Le nouveau centre de santé a été transféré sur le terrain Aurore, situé à 400 mètres de l'ancienne structure. Les travaux ont débuté au premier semestre 2010 et se sont terminés au printemps 2011.

Par cette reconstruction, la Ville a souhaité développer et améliorer la prévention et l'accès aux soins,

notamment en direction des personnes en situation de vulnérabilité sociale. La patientèle actuelle démontre en effet une forte représentation des publics en difficulté (près 50% du public habite le quartier « Ouest » classé « zone urbaine sensible », plus de 13% des actes sont réalisés sur des patients bénéficiaires de prises en charge de type CMU, AME ou Complémentaire Santé Départementale).

De nombreuses activités y sont programmées : pôle dentaire, séances de vaccinations, soins infirmiers, activités de prévention... Le centre de santé a une capacité d'accueil de 50 personnes et dispose de 17 salariés.

Cette opération de reconstruction s'est inscrite dans une opération plus large de rénovation urbaine, soutenue par la Région au titre de son dispositif « renouvellement urbain ». A ce titre, une bonification de 15% de la dépense subventionnable, soit 167.025 euros, a été apportée par le secteur du Renouvellement Urbain.

La présente opération a fait l'objet, par délibération CP 10-164 du 28 janvier 2010, d'un soutien régional à hauteur de 100 000 € au titre du soutien aux centres de santé et maisons de santé de proximité. La demande de versement envoyée par le maître d'ouvrage dans les délais impartis n'ayant pu faire l'objet d'un traitement suite à une erreur matérielle régionale, la subvention est devenue caduque. La fiche vise à réaffecter la subvention avec des modalités financières identiques à celles initiales.

Description :

Le terrain accueillant le bâtiment se situe au nord de la commune des Ulis. La zone d'implantation du bâti est localisée au sud de ce terrain et est relativement plane. Une passerelle piétonne à l'est du terrain permet de faire la liaison entre le quartier adjacent, le parc et le groupe scolaire.

Le centre municipal de santé est construit en rez-de-chaussée d'un immeuble de 45 logements sociaux et occupe une surface de 638 m² (SHON).

Le programme comprend vingt-neuf pièces qui se répartissent entre salles de consultations médicales et soins infirmiers, salles de consultations non médicales, pôle dentaire (2 fauteuils et 4 dentistes), pôle administratif, locaux d'accueil du public et bureaux du personnel ainsi que des vestiaires et des sanitaires. Un large hall dessert la circulation principale ainsi que le pôle médical, dentaire et administratif. Les pièces de service (sanitaires, archives, réserve...) se situent au centre du bâtiment dans les zones ne comportant pas d'éclairage naturel.

Intérêt régional :

La Ville s'est engagée à répondre aux recommandations prévues en matière de construction par le cahier des charges HQE régional pour les opérations dont le montant des travaux hors taxe est supérieur à 1.000.000 euros.

Conformément à l'exigentiel régional:

- la cible 4 (gestion de l'énergie) sera traitée en très performante,
- les cibles 1, 2, 3, 5, 13 (relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, choix intégré des procédés, produits et systèmes, chantier à faibles nuisances, gestion de l'eau, qualité sanitaire de l'air) seront traitées au niveau Performant,
- les cibles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14 (gestion des déchets d'activité, gestion de l'entretien et de la maintenance, confort hygrothermique, confort acoustique, confort visuel, confort olfactif, qualité sanitaire des espaces, qualité sanitaire de l'eau) seront traitées au niveau Base.

En lien avec ces 14 cibles de qualité environnementale (cibles d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé), la Ville des Ulis a conçu le projet de manière à faire profiter le futur centre municipal de santé des apports solaires et à l'intégrer au mieux au sein du quartier environnant. Un soin particulier est apporté au choix des produits dans un souci de bonne gestion, de maintenance de l'équipement et de respect des impacts environnementaux et sanitaires auprès du public environnant. A ce titre, la qualité sanitaire de l'air intérieur sera activement recherchée en limitant notamment les allergènes ainsi que les composés chimiques nocifs.

Par ailleurs, du fait de la présence de nuisances sanitaires (présence de déchets contaminés et amalgamés), une attention importante est portée au stockage et incinération des déchets.

Une gestion des eaux pluviales sur la parcelle est favorisée ainsi que la limitation des consommations

d'énergie. Sont ainsi prévus dans le cadre de cette opération : un régulateur numérique ajustant la température du chauffage en fonction de la température extérieure, des formations du personnel sont prévues afin de le sensibiliser à la gestion de l'énergie, l'isolation de la toiture, des façades et du plancher, la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques et de réseaux d'eau chaude sanitaire en cuivre calorifugés, d'importantes surfaces de terrasses végétalisées...

A ce titre, dans un souci d'information et de concertation, plusieurs présentations du projet ont été effectuées au sein des différents conseils de quartier auprès des habitants.

Public(s) cible(s) :

Habitants des Ulis et des environs

Localisation géographique :

- LES ULIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux et charges afférentes	1 113 500,00	100,00%
Total	1 113 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France - DSS	100 000,00	8,98%
Conseil Régional d'Ile-de-France (Renouvellement urbain)	167 025,00	15,00%
Etat - ANRU	258 679,00	23,23%
Conseil Général 91	240 000,00	21,55%
Ville des Ulis	347 796,00	31,23%
Total	1 113 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Plan régional énergies-Investissement maître d'ouvrage	184 550,00 €
2010	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	167 025,00 €
2010	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	10 000,00 €

2010	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	40 800,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2010	Soutien à la création et à la diffusion numérique	27 000,00 €
2011	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	26 250,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	16 719,00 €
2011	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	1 000 000,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	6 860,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	7 000,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2012	Politique énergie climat	8 920,00 €
2012	Soutien à la médiation	7 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	793 975,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	400 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2013	Stratégies territoriales de sécurité – Fonctionnement	6 000,00 €
	Montant total	2 816 259,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 12013883
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : CREATION D'UN HABITAT GROUPE, NOTAMMENT D'UNE MAISON DE SANTE AU 63 BOULEVARD DE CHARONNE, DANS LE 11EME ARRONDISSEMENT DE PARIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	622 761,00 €	16,06 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204162-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PARIS HABITAT OPH
 Adresse administrative : 21 BIS RUE CLAUDE BERNARD
75253 PARIS
 Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial
 Représentant : Monsieur STEPHANE DAMBRINE, DIRECTEUR GENERAL

N° SIRET : 34481082500366

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : création d'un habitat groupé, notamment d'une maison de santé au 63 boulevard de Charonne, dans le 11ème arrondissement de Paris

Date prévisionnelle de début de projet : 11 juillet 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 11 juillet 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des contraintes du calendrier des travaux et de la complexité du projet qui regroupe un habitat groupé, des commerces, une crèche et une maison de santé, l'opération a débuté.

Objectifs :

Le projet de construction au 63 boulevard de Charonne, est un projet global de politique locale répondant aux orientations du Conseil d'arrondissement. Paris Habitat va ainsi porter la construction d'un ensemble constitué par une centaine de logements sociaux, une crèche de soixante berceaux, une unité de vie associative pour personnes souffrant d'un handicap mental et vieillissantes et une maison de santé pluridisciplinaire à gestion associative.

Une partie de ce projet a fait l'objet d'un soutien de la Région dans le cadre de sa politique pour les personnes en situation de handicap (projets n° 13012586 et 13012589).

La proximité de la Maison de Santé Pluridisciplinaire avec la population va être développée par

l'Association de Santé Charonne (ASC) et le cabinet médical Arnica qui souhaitent notamment s'inscrire dans une démarche de santé communautaire.

Description :

La Maison de Santé sera composé d'un espace d'accueil-secrétariat-salle d'attente, de quatre cabinets médicaux, d'un cabinet pour les paramédicaux, d'une salle de repos et d'archives, d'une salle de réunion et de sanitaires.

L'Association Santé Charonne, dans le cadre de laquelle exerce le cabinet Arnica, composé de 5 médecins, a pour but d'assurer l'animation de la Maison de Santé afin de permettre le développement d'une médecine de quartier au service des personnes.

Cette approche collective a permis d'élaborer différents objectifs qui seront développés par cette nouvelle structure :

- L'extension de l'offre médicale par l'intégration de jeunes médecins dans l'équipe, dans des conditions de travail attractives et engageantes.
- Le développement de l'activité de formation médicale, de la formation universitaire et la mise en place d'un pôle de recherche (un observatoire local de santé publique).
- La possibilité d'assurer une permanence des soins.
- Le redéploiement d'activités paramédicales dans la perspective de développer l'éducation thérapeutique, les délégations de tâches, d'accueillir des consultations avancées depuis les réseaux de soins spécialisés.
- Le développement des activités associatives de l'ASC : atelier diététique, gymnastique préventive...

Moyens mis en œuvre :

Une opportunité foncière est apparue sur le site qu'ERDF a restitué à la Ville de Paris au 63-69 boulevard de Charonne dans le 11ème, ainsi, il a été décidé de construire un nouveau bâtiment regroupant des logements et des équipements. La future Maison de Santé Pluridisciplinaire bénéficiera donc de locaux neufs répondant aux normes en vigueur.

Public(s) cible(s) :

La maison de santé prévoit d'accueillir les habitants du bassin de vie environnant principalement des 11ème et 20ème arrondissements de Paris, ainsi que les personnes adressées par le réseau associatif et professionnel (CHU de Saint-Antoine, Tenon...). L'association des professionnels de santé envisage de réaliser entre 350 et 500 actes par semaine.

Détail du calcul de la subvention :

- La demande de subvention porte sur des travaux (plafond = 300 000€)
- Le maître d'ouvrage est un établissement public : taux sectoriel maximum = 35% pour les travaux

Détails du calcul de la subvention :

- Travaux

Base subventionnable = 622 761,00€

Taux d'intervention = 16,06%

Montant de subvention maximum = 100 000,00€

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
GROS OEUVRE, MENUISERIE EXT., TRAVAUX EXT. : BÂTIMENT BRUT	404 792,00	65,00%	REGION ILE DE FRANCE	100 000,00	16,06%
AMENAGEMENT INTERIEUR (MENUISERIES, CLOISONS, PLAFONDS....)	217 969,00	35,00%	EMPRUNT	522 761,00	83,94%
Total	622 761,00	100,00%	Total	622 761,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	50 000,00 €
2015	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Financement des dossiers PRU et OPI	1 371 485,00 €
2010	Aide en faveur du logement des jeunes et apprentis	304 073,00 €
2010	Etablissements d'accueil de jour pour personnes handicapées ou âgées	100 000,00 €
2010	Sécurisation des équipements commerciaux	158 579,00 €
2010	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	5 927 896,00 €
2010	Aide en faveur du logement étudiant	3 297 700,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maître d'ouvrage	13 590,00 €
2010	Soutien aux établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées	1 842 734,10 €
2010	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	443 448,00 €
2011	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	168 000,00 €
2011	Soutien aux établissements d'hébergement non médicalisé pour personnes handicapées ou âgées	40 000,00 €
2011	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 287 598,00 €
2011	Soutien aux actions en faveur de la lutte contre la pollution	28 000,00 €
2011	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 228 920,00 €
2011	Aide en faveur du logement étudiant	335 500,00 €
2011	Etablissements d'hébergement pour enfants, adolescents et adultes handicapés	120 000,00 €
2011	Accueil de jour en EHPAD	110 000,00 €
2011	Structures de garde collective pour jeunes enfants	150 000,00 €

2011	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	1 989 753,00 €
2011	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	179 350,00 €
2011	Contrat Urbain de cohésion Sociale	40 451,00 €
2011	Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes	2 790 222,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	84 894,00 €
2012	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	532 000,00 €
2012	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 511 727,00 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	5 036 424,00 €
2013	Services de soutien et/ou de soins à domicile pour personnes en situation de handicap	14 601,00 €
2013	Logement social pour les personnes en situation de handicap	330 714,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	302 000,00 €
	Montant total	29 739 659,10 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13010003
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENT DENTAIRE ET INFORMATISATION DU CENTRE DE SANTE ASSOCIATIF "LES BOSQUETS", SITUE 2 ALLEE MAURICE AUDIN A CLICHY-SOUS-BOIS (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	250 000,00 €	40,00 %	100 000,00 €
Montant Total de la subvention			100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE DE SANTE LES BOSQUETS
 Adresse administrative : ALLEE MAURICE AUDIN
 93390 CLICHY-SOUS-BOIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame OUNANOUNOU, Présidente

Objet : Cette association a pour objet la création d'un Centre de Santé sur le site du Projet urbain de Clichy-sous-Bois/Montfermeil.
 Ce dernier permettrait:
 - d'agir sur l'offre de soins en mobilisant les professionnels de santé dans une perspective de construction d'une démarche en réseau, celle-ci ayant pour objectif de mieux coordonner l'offre de soins, de participer à une prise en charge médico-sociale pluridisciplinaire et de permettre au plus grand nombre d'accéder à la santé,
 - de proposer aux patients une réduction des dépenses de santé coûteuses très peu prises en charge par les régimes d'Assurance Maladie (optique, dentaire),
 -de permettre aux habitants de devenir acteurs de leur propre santé

Date de publication au JO : 3 octobre 1998

N° SIRET : 42119409300025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Acquisition d'équipement dentaire et informatisation du centre de santé associatif "les Bosquets", situé 2 allée Maurice Audin à Clichy-sous-Bois (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le centre de santé "Les Bosquets" constitue une structure essentielle en matière d'offre de soins de premier recours à Clichy-sous-bois, territoire classé ZUS caractérisé par une population fortement précarisée. Le centre a vu son activité augmenter significativement depuis son ouverture en février 2010, attestant de l'adéquation de cette offre aux besoins de santé locaux, ainsi qu'aux problématiques sociales (le centre est l'un des rares établissements de la commune à pratiquer le tiers-payant et à prendre en charge les patients CMU/AME).

La structure, ouverte sur une grande amplitude horaire (en semaine : 9-12h et 14h30-19h; samedi : 13-18h), propose des consultations en médecine générale (deux praticiens - 40h de consultations par semaine), qui représentent 60% de l'activité, et des soins dentaires (deux chirurgiens dentistes - 42h par semaine), en lien avec l'hôpital de Montfermeil qui oriente ses urgences dentaires vers le CS.

En 2011, 6100 patients ont fréquenté le centre. La patientèle comprend environ 40% de bénéficiaires de la CMU et 16% de l'AME.

La présente demande porte sur l'acquisition d'un fauteuil dentaire pour remplacer l'équipement datant d'il y a plus de 15 ans, et tombant en panne plusieurs fois par mois. Par ailleurs, la structure souhaite se doter d'un logiciel de télétransmission afin de gagner en efficacité quant au traitement administratif des dossiers.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels:

- fauteuil dentaire et accessoires
- logiciels de télétransmission (licences, bases de données, installation)

Public(s) cible(s) :

La mise en place de la télétransmission concerne l'ensemble des patients du centre.

L'activité dentaire concernait environ 1500 patients en 2011, fréquentation en hausse constante.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement uniquement.

CR 03-12 : Taux d'intervention maximum = 50% - Plafond = 150 000 €

Calcul : Base subventionnable = 250 000 € - Montant de subvention régionale maximum = 100 000 € (montant sollicité) - Taux d'intervention régionale maximum = 40 %

Localisation géographique :

- CLICHY-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Equipement dentaire	228 334,46	91,33%
Equipement informatique	21 665,54	8,67%
Total	250 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d' Ile-de-France	100 000,00	40,00%
Fonds propres	50 000,00	20,00%
Emprunt	100 000,00	40,00%
Total	250 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	50 000,00 €
2014	50 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13018040
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : CREATION ET EQUIPEMENT DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DES ALLEES, 18 RUE CARNOT SUR LA COMMUNE DE CORBEIL-ESSONNES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	1 028 712,99 €	19,44 %	200 000,00 €
	Montant Total de la subvention		200 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ESPACE VIE
 Adresse administrative : 18 AV CARNOT
 91100 CORBEIL-ESSONNES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Damien NICOLINI, Président

- Objet : L'association a pour but :
- concevoir et animer l'exercice collectif et pluridisciplinaire de professionnels de santé et de soins au sein des maisons de santé pluridisciplinaires
 - d'être l'interlocuteur professionnel médical et paramédical auprès des instituts sanitaires, des collectivités, du Centre de Santé communal, des organismes de financement et des tous les autres partenaires pouvant jouer un rôle dans le projet
 - de définir collectivement les conditions de faisabilité d'un projet d'exercice collectif sur ce territoire sous la forme d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire
 - de fédérer les professionnels de santé et de soins autour de la problématique de l'organisation et de la coordination des soins
 - de participer aux réflexions du territoire dans le domaine de la prise en charge et des besoins de santé
 - de contribuer avec l'ensemble des acteurs concernés au développement et à l'organisation de l'exercice coordonné sur le territoire
 - de favoriser l'accès aux soins et optimiser le parcours de santé des patients
 - d'assurer la pérennité, l'amélioration et l'adaptation du projet de santé à son environnement
 - d'assurer le libre choix du patient de son praticien
 - d'assurer l'égalité d'accès aux soins des patients
 - de participer à la formation professionnelle des professionnels de santé et de soins dans le cadre du DPC et du règlement intérieur de la MSP
 - de veiller à l'indépendance professionnelle des praticiens
 - de participer à une réflexion constructive pour assurer la meilleure prise en charge des patients dans les logiques d'efficacités professionnelle, organisationnelle et économique
 - et de promouvoir les comportements favorables à la santé et relayer les campagnes nationales et régionales de santé publique

Date de publication au JO : 29 juin 2013

N° SIRET : 79441773300019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : création et équipement de la maison de santé pluridisciplinaire des Allées, 18 rue Carnot sur la Commune de Corbeil-Essonnes

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des engagements et des travaux à réaliser avant le début de l'hiver l'opération débutera au début du mois d'octobre 2013.

Objectifs :

La maison de santé pluridisciplinaire des Allées prévoit d'offrir un plateau technique de prise en charge de premier choix pour les habitants de Corbeil-Essonnes et les villes limitrophes. Cette structure entend améliorer la coordination entre les professionnels de santé de la maison de santé comme avec ceux du secteur (conventions de partenariat signées ou en cours) et améliorer la prise en charge des patients en renforçant le lien Ville-Hôpital à travers une collaboration avec le Centre Hospitalier du Sud Francilien (proposition de collaboration avec les services d'hématologie, de diabétologie et de gynécologie-obstétrique).

Par ailleurs, le territoire d'implantation de la maison de santé recouvre un secteur où la population médicale est vieillissante. Les réunions du plan local de santé ont mis en avant le besoin de nouvelles implantations.

Description :

La maison de santé des Allées disposera de 18 bureaux, une salle de formation, une salle de kinésithérapie, une salle d'échographie, d'un local pour le personnel et d'une cuisine thérapeutique.

Dans cet ensemble travailleront : des médecins généralistes, des médecins spécialistes (gastro-entérologues, gynécologues, pédiatres, dermatologues), des sages-femmes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, des ostéopathes, des orthophonistes, des psychologues, un diététicien et un podologue. Les professionnels se rencontreront au cours de réunions hebdomadaires et à côté de la médecine générale, ils seront organisés en trois secteurs : le secteur parents-enfants, le secteur plaies et cicatrisation et enfin le secteur nutrition-obésité-diabète.

La structure accueillera des étudiants et des stagiaires et nommera un référent "étudiant" par catégorie professionnelle qui prendra contact régulièrement avec les écoles et les universités.

La maison de santé pluridisciplinaire des Allées sera ouverte du 8h à 20h du lundi au samedi et ce tout au long de l'année. Les infirmiers et les sages femmes assureront des visites à domicile les dimanche et jours fériés.

Moyens mis en œuvre :

Les travaux consistent en des travaux de rénovation intérieur et extérieur d'une bâtisse existante, et, l'aménagement intérieur d'une structure entièrement neuve.

Les équipements se composent de mobilier pour les salles d'attentes et de formation, de matériel informatique et d'équipement internet, d'une cuisine thérapeutique, d'un échographe, de matériel d'affichage dynamique, de matériel de vidéoprojection et de vidéoconférence, de défibrillateurs.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de Corbeil-Essonnes et des communes limitrophes pourront bénéficier de cette nouvelle offre de santé. Environ 10 000 personnes pourront y être reçues dont 2 000 bénéficiaires de la CMU et 300 bénéficiaires de l'AME.

Détail du calcul de la subvention :

- La demande de subvention porte sur des travaux (plafond = 300 000€) et de l'équipement (plafond = 150 000€)

- Le maître d'ouvrage est une association : taux sectoriel maximum = 35%, et la majoration "correction des inégalités sociales et territoriales" s'applique : taux transversal maximum 10% pour les travaux. Le taux maximum équipement = 50%

Détails du calcul de la subvention :

- Travaux

Base subventionnable = 709 256,96€

Taux d'intervention = 21,15%

Montant de subvention maximum = 150 000,00€

- Equipement

Base subventionnable = 319 456.03€

Taux d'intervention = 15,65%

Montant de subvention maximum = 50 000,00€

Localisation géographique :

- CORBEIL-ESSONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux de réhabilitation-construction	312 754,00	30,40%
Travaux d'aménagement intérieur	245 068,12	23,82%
ETUDES	54 259,84	5,27%
Matériel de vidéoprojection et vidéoconférence	58 647,37	5,70%
Matériel d'affichage dynamique	29 327,12	2,85%
Mobilier salles d'attente et formation	30 000,00	2,92%
Cuisine thérapeutique	20 000,00	1,94%
Matériel informatique	82 619,06	8,03%
Défibrillateurs	3 946,48	0,38%
Site internet et équipement WIFI	10 000,00	0,97%
Fondations	97 175,00	9,45%
Echographe	84 916,00	8,25%
Total	1 028 712,99	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	200 000,00	19,44%
ARS - FIR (EC)	50 000,00	4,86%
CONSEIL GENERAL 91 (EC)	186 916,00	18,17%
MAIRIE CORBEIL ESSONNES	194 540,03	18,91%
APPORT SUR ASSOCIATION	90 000,00	8,75%
AUTRE APPORT	307 256,96	29,87%
Total	1 028 712,99	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	0,00 €
2014	200 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13014998
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE PATIENTS SUIVIS AU SEIN DU RESEAU

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux réseaux de santé	10 800,00 €	46,30 %	5 000,00 €
	Montant Total de la subvention		5 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU OSMOSE
 Adresse administrative : 20 AVENUE EDOUARD HERRIOT
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
 Statut Juridique : Association
 Représentant :

Objet : L'association a pour finalité de promouvoir le Réseau Osmose.
 L'association Osmose s'adresse aux patients adultes domiciliés et/ou suivis dans le territoire de santé 92-1 (sud des Hauts-de-Seine), à leur entourage et aux institutions et professionnels sanitaires et médico-sociaux de ce territoire.
 L'association constitue une plate-forme de trois pôles : cancérologie, gérontologie et soins palliatifs.
 L'association Osmose permet aux patients, à leur entourage, aux professionnels et institutions de santé d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion de ces trois problématiques.
 L'association Osmose a pour but d'optimiser la prise en charge de malades atteints de cancers et/ou de malades âgés en situation de dépendance et/ou de malades nécessitant des soins palliatifs
 Cet objectif général doit:

- donner la possibilité aux patients d'accéder rapidement à leur diagnostic et à leurs soins,
- permettre une prise en charge globale des besoins des patients,
- favoriser une prise en charge de proximité (au plus près du lieu de vie, de travail, de soins des patients),
- garantir une coordination efficace de l'ensemble des professionnels prenant en charge les patients,
- développer l'accès à l'information et sa circulation,
- s'assurer du respect des règles de bonnes pratiques

Date de publication au JO : 21 février 2004

N° SIRET : 48365648400027

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux réseaux de santé
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place d'un logiciel pour l'accompagnement de patients suivis au sein du réseau

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Mettre en oeuvre un système d'information dédié à la gestion de cas de la MAIA Sud 92

Description :

Le dispositif MAIA Sud 92 (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer) est porté juridiquement et administrativement par le réseau de santé Osrose depuis octobre 2012 (appel à projets ARS).

L'opération pour laquelle une subvention régionale est sollicitée consiste à développer un logiciel de suivi personnalisé de l'activité des gestionnaires de cas, afin d'améliorer et d'assurer la continuité de l'accompagnement des malades Alzheimer. ce logiciel intègrera des modules dédiés à l'évaluation des besoins, la planification des réponses et interventions. La centralisation et l'informatisation des données permettra d'améliorer la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires.

Moyens mis en oeuvre :

Moyens matériels: installation du logiciel sur 4 postes

Public(s) cible(s) :

L'action concerne les malades Alzheimer et personnes âgées en situation de perte d'autonomie cumulant les difficultés au domicile dans les 14 communes du sud des Hauts-de-Seine.
Plus spécifiquement, la file active du projet est à terme de 120 bénéficiaires.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement uniquement.
CR 03-12 : Taux d'intervention maximum = 50% - Plafond = 100 000 €
Calcul : Base subventionnable = 10 800 € - Montant de subvention régionale maximum = 5000 € (montant demandé) - Taux d'intervention régionale maximum = 46,3 %

Localisation géographique :

- CA SUD DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Logiciel de suivi personnalisé (achat et installation)	10 800,00	100,00%
Total	10 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d' Ile-de-France	5 000,00	46,30%
ARS Ile-de-France (Att.)	5 800,00	53,70%
Total	10 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13005054
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ACQUISITION DE DEUX ECHOGRAPHES POUR LE CENTRE DE PLANIFICATION DE L'HOPITAL ANTOINE BECLERE DE CLAMART (92)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux centres de planification-contraception-IVG	60 000,00 €	80,00 %	48 000,00 €
	Montant Total de la subvention		48 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204181-141008-300
14100802- Participation à l'achat d'échographes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX
DE PARIS - HOPITAL ANTOINE BECLERE

Adresse administrative : 157 RUE PORTE DE TRIVAUX
92141 CLAMART CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Madame Alexandra BENACHI, Chef de service

N° SIRET : 26750045200391

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux centres de planification-contraception-IVG
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition de deux échographes pour le centre de planification de l'hôpital Antoine Béclère de Clamart (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
Améliorer la qualité du service du centre de planification

Description :
L'un des deux échographes disponibles sur le centre fait l'objet de pannes fréquentes, ce qui limite l'activité du service. Cet appareil doit donc être remplacé afin de permettre le maintien de l'activité. Par ailleurs, compte tenu de l'augmentation continue du nombre d'actes au cours des 3 dernières années (921 en 2010, 1007 en 2011 et 1012 en 2012), en particulier concernant les IVG tardives (12 à 14 semaines d'aménorrhée), la structure souhaite faire l'acquisition d'un échographe supplémentaire.

Moyens mis en œuvre :
Moyens matériels : achat de 2 échographes

Public(s) cible(s) :

900 à 1000 patientes par an

Détail du calcul de la subvention :

Acquisition d'échographes pour un maître d'ouvrage autre que commune/EPCI :

Taux maximum = 80 % de la dépense subventionnable

Plafond = 50 000 € par appareil

Calcul de la subvention:

Base subventionnable = 60 000 €

Taux d'intervention = 80%

Montant de subvention maximum = 48 000 €

Localisation géographique :

- CLAMART

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achat de deux échographes	60 000,00	100,00%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France	48 000,00	80,00%
Fonds propres AP-HP	12 000,00	20,00%
Total	60 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	48 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Centres de planification-contraception-IVG	50 000,00 €
	Montant total	50 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13012964
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : PROGRAMME "GRAINES D'ADOS" : SENSIBILISER LES LYCEENS A LA CONSOMMATION DE FRUITS ET LEGUMES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	30 000,00 €	45,00 %	13 500,00 €
	Montant Total de la subvention		13 500,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
 14100109- Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES JEUX DE BELENOS
 Adresse administrative : 53 RUE BLANCHE
 75009 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Isabelle DURACK, Directrice

Objet : -la conception et la réalisation de programmes d'éducation nutritionnelle et de prévention ainsi que les outils pédagogiques associés
 -la diffusion de ces programmes et de ces outils
 -la conception, l'organisation et l'animation de formations dans les domaines de l'éducation à la santé et de la prévention
 -la conception et la mise en place d'évènements de communication dans les domaines de l'éducation nutritionnelle de la prévention.

Date de publication au JO : 27 mars 2004

N° SIRET : 48160536800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Programme "Graines d'ados" : sensibiliser les lycéens à la consommation de fruits et légumes

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Destiné aux lycéens, ce projet se cale sur le calendrier scolaire, avec un

démarrage à la rentrée de septembre.

Objectifs :

Favoriser l'équilibre alimentaire des lycéens en les incitant à consommer des fruits et légumes dans le cadre scolaire et par extension dans leur vie de tous les jours.

Description :

En France métropolitaine, la prévalence du surpoids et de l'obésité concerne 16,7% des adolescents sans différence de sexe. Les facteurs socio-économiques sont des éléments discriminants car le surpoids et l'obésité sont plus fréquents dans les milieux socialement peu favorisés. Par ailleurs, l'adolescence est une période d'important changement notamment concernant les comportements alimentaires.

Aussi, dans la continuité d'une étude pilote réalisée en 2012-2013 auprès des élèves du lycée général et professionnel Sonia Delaunay à Cesson-Vert-Saint-Denis (77) expérience qui a fait l'objet d'un reportage dans le cadre du projet Lycée ECO-responsable de la Région Ile de France : http://www.dailymotion.com/video/x114vj8_lycee-sonia-delaunay-cesson-vert-saint-denis-77_creation#.UcmzGetg0v0), Bélénos met en place dès la rentrée 2013/2014 le programme « Graines d'ados », visant à sensibiliser les adolescents à l'équilibre nutritionnel via la consommation de fruits et légumes.

L'action, conduite auprès de 6 classes, se déroulera de la manière suivante :

- questionnaire visant à susciter une réflexion sur la perception et la consommation des fruits et des légumes
- restitution des résultats du questionnaire et programmation des actions : ateliers cuisine, visite d'un lieu de production régional des fruits et légumes, réalisation d'un reportage sur ce projet (interviews de professionnels : diététicien, professionnel de la vente de fruits et légumes, cuisinier ; exposition photos des actions réalisées).

L'association proposera également des distributions de fruits lors des ateliers, après le sport, au cours de sorties...

L'évaluation portera sur l'évolution des perceptions, connaissances et consommation des fruits et légumes, intérêt pour les actions éducatives mises en place.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains internes:

1 médecin endocrinologue et nutritionniste en CDI :

Réunions avec les partenaires de chaque inspection académique

Conception et suivi de la fabrication des outils pédagogiques de communication

Coordination avec les infirmières, les enseignants et les prestataires

Evaluation du programme

Moyens humains externes :

Réseau Bélénos

1 diététicienne

Participation à la conception des outils pédagogiques

Interventions dans les classes à la demande

Coordination et mise en place des ateliers cuisine

Participation à l'élaboration du rapport final

1 à 2 chefs de cuisine :

Réunions de préparation

Réalisation des ateliers cuisine de deux heures et préparation des ateliers

1 photographe :

Réalisation de photographies pour réalisation d'outils pédagogiques

Pour la communication autour de l'action

1 assistante administrative :
Envoi des documents pédagogiques et d'évaluation
Contact avec les équipes éducatives
Saisie des questionnaires d'évaluations

Fréquence School
Equipe de tournage
1 journaliste et 2 cadreurs
écriture du scénario
Tournage et montage du reportage

Public(s) cible(s) :

Le projet sera conduit dans 6 classes (soit 200 élèves) d'un ou deux lycées, afin de mener un véritable projet d'établissement.

Les établissements pressentis sont le lycée Sonia Delaunay à Cesson-Vert St Denis (77) et le lycée Arthur Rimbaud à Garges les Gonesse (95).

Ce choix s'appuie sur le fait qu'il s'agit de lycées professionnels accueillant des jeunes souvent issus de familles à revenus modestes. Ces adolescents consomment peu de fruits et légumes, cuisinent rarement et privilégient les produits transformés. Ils sont donc davantage sujets au surpoids et aux inégalités de santé.

Par ailleurs, le lycée Sonia Delaunay fait partie des 31 établissements retenus en 2011 par le Conseil Régional d'Île-de-France pour porter le label lycée Ecoresponsable. Il a introduit des produits biologiques à la cantine depuis trois ans.

Le lycée Arthur Rimbaud met en place sur l'année 2013-2014 un projet d'établissement sur le thème du développement durable.

Localisation géographique :

- CESSON
- GARGES-LES-GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Honoraires diététiciennes	2 000,00	6,67%
Honoraires conseil/évaluation	3 048,00	10,16%
Salaire et charges directrice de projet	14 515,00	48,38%
Animation ateliers cuisine	2 160,00	7,20%
Denrées alimentaires ateliers cuisine	1 200,00	4,00%
Reportage video	1 594,00	5,31%
Reportages photo	576,00	1,92%
Communication/transports	1 407,00	4,69%
Frais généraux affectés au projet	3 500,00	11,67%
Total	30 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	13 500,00	45,00%
ARS IDF (E.c.)	10 000,00	33,33%
Ministère de l'Agriculture (E.c.)	4 000,00	13,33%
Fonds propres	2 500,00	8,33%
Total	30 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	5 000,00 €
2014	8 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	19 100,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
	Montant total	42 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13014891
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : PREVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE CHEZ LES 12-25 ANS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	17 800,00 €	44,94 %	8 000,00 €
	Montant Total de la subvention		8 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DES ADOLESCENTS DES HAUTS-DE-SEINE

Adresse administrative : MAISON DES ASSOCIATIONS
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean-Luc RIVOIRE, Président

Objet : L'association a pour but d'améliorer le bien-être et la santé des adolescents résidant dans le département des Hauts-de-Seine ainsi que l'accès des adolescents aux prestations qui leur sont destinées.

Date de publication au JO : 7 mars 2009

N° SIRET : 51789330100013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : prévention du risque suicidaire chez les 12-25 ans dans le cadre de la coordination d'un ensemble d'institutions membres de la Maison des Adolescents

Date prévisionnelle de début de projet : 18 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Réparties sur le département des Hauts-de-Seine, les institutions participant au projet (4 Espaces Santé Jeunes ; 2 Consultations jeunes consommateurs de CSAPA ; 1 Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes ; 1 Unité d'Accueil et de Crise pour Adolescents Hôpital de Neuilly ; 1 service de pédiatrie hôpital Ambroise Paré ; 1 association de prévention, unité de psychothérapie et de soutien à la parentalité ; et l'Education

nationale) constatent la fragilité des jeunes qu'elles accueillent. Face à l'augmentation des tentatives suicidaires et des suicides chez les adolescents observée dans les Hauts-de-Seine, les partenaires de ce projet affirment la pertinence d'actions ciblées sur la réduction du risque suicidaire. Ils soulignent l'intérêt d'une coordination de leurs actions et la nécessité d'une collaboration structurée pour faciliter la prise en charge.

L'objectif du projet est de développer la prévention du risque suicidaire auprès des adolescents et jeunes majeurs sur le département des Hauts-de-Seine.

Cela comprend le soutien à l'entourage, l'évaluation et l'orientation des adolescents et jeunes majeurs, la participation active des adolescents et jeunes majeurs, l'assimilation directe par les bénéficiaires des lieux et personnes ressources, l'amélioration des compétences psychosociales des bénéficiaires directs, le repérage des jeunes à risques, la sensibilisation d'un grand nombre de personnes (directement, indirectement ou non immédiatement sur le risque suicidaire des jeunes), la communication sur le dispositif départemental de prévention et de prise en charge du suicide chez les jeunes, et l'amélioration de l'adéquation du dispositif aux besoins et attentes du public.

Description :

L'action se décompose en 3 types d'interventions :

1. Permanences d'écoute à visée d'évaluation et d'orientation pour les 12-25 ans, dans leurs lieux de vie et d'étude, réalisées par des psychologues cliniciens. 1 permanence d'écoute de 4h par mois dans 7 établissements.
2. Interventions groupales auprès des 12-25 ans dans leurs lieux de vie et d'étude, qui visent à : renforcer les facteurs de protection (compétences psycho-sociales) ; identifier les bénéficiaires fragilisés ou à risque suicidaire ; informer sur les conduites à risque ; informer sur les lieux et les personnes ressources. Interventions dans 4 établissements en demi-classes (16 classes par établissements).
3. Conférence tout public organisée par les coordinateurs Maison des Adolescents, conduite par des équipes mobiles pour informer le plus grand nombre y compris ceux qui ne se sentent pas immédiatement concernés. Une conférence par an.

Il est prévu une valorisation de l'action par la communication autour du projet (plaquettes dédiées, informations sur les sites web des acteurs et des partenaires, utilisation de la plateforme de la Fédération des Espaces Santé Jeune, affichage dans les institutions actrices et partenaires/Bénéficiaires et sur les supports des communes, bulletin d'information de la MDA 92).

Moyens mis en œuvre :

Les compétences humaines mises en œuvre correspondent aux professionnels expérimentés dans les domaines de l'adolescence et de la parentalité, intervenant dans les champs médico-social, sanitaire, et éducatif (psychologue clinicien, infirmière, infirmière scolaire, psychiatre, médecin généraliste, conseiller d'orientation psychologue, éducateur, CPE, ...).

Public(s) cible(s) :

Adolescents et jeunes majeurs 12-25 ans.

Les conférences dites « tout public » permettent d'élargir la cible aux personnes potentiellement concernées (aidants familiaux et professionnels).

Type d'intervention n°1 : une centaine d'adolescents et jeunes majeurs.

Type d'intervention n°2 : environ 800 adolescents et jeunes majeurs (groupe par demi-classe comprenant entre 10 et 15 élèves).

Type d'intervention n°3 : 180 personnes espérées (tout venant), pour l'ensemble des trois conférences.

Evaluation globale du nombre de bénéficiaires potentiels total : plus d'un millier.

Le projet intervient dans des communes de Nanterre, Colombes, Gennevilliers, Issy-Les-Moulineaux, Rueil Malmaison, Clamart, Vanves, Neuilly sur Seine, et dans les lieux de vie, de soin et d'éducation des jeunes, les institutions où exercent des professionnels de l'adolescence, et les lieux de rencontre avec les parents d'adolescents.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
HONORAIRES	16 650,00	93,54%	Région	8 000,00	44,94%
Publicité	300,00	1,69%	COMMUNES	5 460,00	30,67%
FRAIS DE GESTION	850,00	4,78%	Associations	4 340,00	24,38%
Total	17 800,00	100,00%	Total	17 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13014992
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : DEVELOPPEMENT DU SITE INTERNET WWW.IVGLESADRESSES.ORG ET CREATION D'UNE APPLICATION SMARTPHONE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	30 800,00 €	35,06 %	10 800,00 €
	Montant Total de la subvention		10 800,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REVHO ASSOCIATION
 Adresse administrative : 82 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
75014 PARIS 14
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Sophie GAUDU, Présidente

Objet : 1/ Faciliter l'accès à l'interruption volontaire de grossesse par la méthode médicamenteuse en ville,
2/ Mettre en place des échanges entre acteurs de soins hospitaliers et non hospitaliers pour la réalisation des IVG hors établissements de santé et la prévention des grossesses non désirées,
3/ Améliorer la prévention et la prise en charge des grossesses non prévues.

Date de publication au JO : 25 décembre 2004

N° SIRET : 48054741300017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : développement du site Internet www.ivglesadresses.org et création d'une application smartphone

Date prévisionnelle de début de projet : 24 juin 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Des modifications ont dû être apportées sur le site fin juin pour ajouter des coordonnées et indiquer les dates de fermetures en raison des congés estivaux.

Objectifs :

Faciliter l'accès à l'information et aux soins concernant l'IVG en Ile-de-France

Description :

Mis en place en mars 2013, le site internet www.ivglesadresses.org met à disposition un ensemble de données très complètes concernant la pratique de l'IVG en Ile-de-France : cartographie des établissements pratiquant l'IVG médicamenteuse et/ou chirurgicales, contacts, témoignages, informations sur les droits, les différentes méthodes d'IVG... Ce projet répond à la fois à la difficulté d'accéder à ce type d'information, mais aussi à une volonté du réseau REVHO de lutter contre la multiplication des sites anti avortement, en particulier les sites "déguisés" en portails d'information classiques.

Ce site vise à faciliter les démarches de femmes confrontées à cette problématique souvent anxiogène, et parfois en situation d'urgence. Informatif, il se veut également militant, porté et alimentés par des professionnels engagés sur cette question de santé publique. Enfin, ce site est un lieu d'échange qui permet de partager les expériences sur cette pratique.

La présente demande de subvention porte sur la mise à jour du site et le développement d'une application pour smartphone afin d'élargir l'accès à ces informations, notamment auprès d'un public plus jeune.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains:

- coordinatrice REVHO en charge de ce projet
- prestations de l'agence de communication en charge de développer les modules et applications

Intérêt régional :

Site centralisant un vaste ensemble d'informations relatives à la pratique de l'IVG en Ile-de-France

Public(s) cible(s) :

L'ensemble de la population francilienne

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais de personnel (coordinatrice REVHO)	10 000,00	32,47%
Développement de nouvelles fonctionnalités sur le site	20 800,00	67,53%
Total	30 800,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France	10 800,00	35,06%
ARS Ile-de-France (Att.)	20 000,00	64,94%
Total	30 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	5 400,00 €
2014	5 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Réseaux de santé et réseaux gérontologiques	14 441,27 €
	Montant total	14 441,27 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015394
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ORGANISATION DE LA 3EME EDITION DE LA GREENPRIDE : ATELIERS DE SENSIBILISATION, WEEK-END FESTIF, TENUE DE CONFERENCES ET EDITION D'UN PETIT GUIDE "POUR UNE GROSSESSE SAIN ET SANS PE"

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	66 445,80 €	34,61 %	23 000,00 €
Montant Total de la subvention			23 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESPIRE ASSOCIATION NATIONALE
POUR LA PRESERVATION ET
L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR

Adresse administrative : 32 RUE DU FBG POISSONNIERE
75010 PARIS

Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Sébastien VRAY, Président

Objet : l'association a pour objet la lutte contre la pollution atmosphérique et la protection des victimes de pollution atmosphérique quelle qu'en soit la source ; l'association a aussi pour vocation à garantir, protéger, diffuser et améliorer l'information, l'éducation et les droits des consommateurs dans leurs rapports avec les professionnels en lien direct ou indirect avec la pollution atmosphérique et la qualité de l'air, par tous moyens y compris par voie d'actions en justice.

Date de publication au JO : 19 février 2011

N° SIRET : 53233458800011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : organisation de la 3ème édition de la Greenpride : ateliers de sensibilisation, week-end festif, tenue de conférences et édition d'un petit guide "pour une grossesse saine et sans PE"

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association RESPIRE est porteuse de la 3ème édition de la GREENPRIDE, en lien et partenariat avec des ONG et associations intervenant dans le domaine des Perturbateurs Endocriniens (PE) et plus globalement de la protection de l'environnement, telles que Réseau Environnement Santé, ATC Toxicologie, Générations Futures, Appel de la Jeunesse, Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable ...

Les perturbateurs endocriniens constituaient la thématique principale de la 2ème édition de la GREENPRIDE. L'expérience et l'action de cette association axée sur la pollution de l'air permet de réaliser un focus sur la diffusion des perturbateurs endocriniens dans l'air sans qu'un contact matériel, tactile soit nécessaire. Ainsi, le message porte principalement sur la pollution atmosphérique, sans exclure les autres moyens de diffusion des PE. La thématique de cette 3ème édition s'intitule donc "Qualité de l'air et perturbateurs endocriniens".

Les objectifs de cette action :

- Sensibilisation du grand public par une approche pédagogique, ludique, non anxiogène et non moralisatrice
- Sensibilisation et mobilisation des professionnels (professionnels de santé, industriels, enseignants, responsables politiques, médias...) sur la nouvelle approche toxicologique qui est en oeuvre dans cette pollution par les PE. En effet, contrairement aux approches habituelles basées sur des seuils toxicologiques, les perturbateurs endocriniens agissent quelque soit la dose selon une action énoncée ainsi : ce n'est pas la dose qui fait le poison, mais le moment d'exposition (foetus, enfance, adolescence, grossesse ...)
- Apporter des solutions et des pratiques permettant à chacun d'être acteur contre la pollution atmosphérique due aux PE.

Description :

La GREENPRIDE se déroule sur trois axes :

- Entre Novembre 2013 et avril 2014 : réalisation d'ateliers artistiques de sensibilisation auprès d'un public jeune et / ou issu de milieux défavorisés. Ces ateliers sont animés par des artistes confirmés (fabriques d'instruments de musique en matériaux de récupération, composition d'un hymne sur la qualité de l'air, atelier de danse, atelier de graffitis à base de matériaux sains ...)
- Avril 2014 : un week-end de concerts, des ateliers de sensibilisation ludique, brunch bio et défilé carnavalesque proposés au grand public
- Cycle de conférences tous publics dans les universités, grandes écoles, lycées professionnels et centres d'animations franciliens animés par des experts.

Un support rédactionnel spécifique sera réalisé sur la propagation et la pollution de l'air par les PE et sera diffusé aux ONG partenaires, sur le site internet "Pollution de l'air.info" et aux médias. Un livret synthétique et des documents ludiques seront distribués aux participants de la GREENPRIDE.

Par ailleurs, un guide destiné aux femmes enceintes "pour une grossesse saine et sans perturbateurs endocriniens" sera réalisé en lien avec les associations partenaires.

Enfin, les informations sur les PE et la qualité de l'air seront traduites en plusieurs langues sur le site www.pollutiondelair.info.

Moyens mis en œuvre :

Les intervenants sur les ateliers sont des experts en sensibilisation et spécialisés en santé environnement (E-Graine, Talacatak, Les Petits Débrouillards ...).

Les intervenants qui participeront au cycle de conférences sont reconnus comme des spécialistes des questions abordées (chercheur à l'INERIS en science citoyenne, toxicologue, expert pesticides, docteur en science et biologie ...).

Intérêt régional :

"Les perturbateurs endocriniens" grande cause régionale 2013.

Public(s) cible(s) :

- La partie festive de GREENPRIDE concerne tous les publics, l'objectif étant d'attirer l'attention de personnes a priori pas ou peu concernées par les questions de santé environnement.
- Le public jeune via l'évènement festif et le cycle de conférences qui cible principalement les étudiants et les lycéens.
- Les populations défavorisées via les ateliers de sensibilisation ludique, les conférences dans les lycées professionnels et les maisons de quartiers.
- Les médias, les journalistes : fort impact médiatique attendu.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats liés au projet	3 100,00	4,67%
SERVICES EXTERNES	11 169,00	16,81%
transports de bien et transport du personnel	2 350,00	3,54%
Déplacement - mission - réception	1 095,00	1,65%
Frais postaux et frais de télécommunication	1 000,00	1,50%
HONORAIRES - ETUDES	41 001,80	61,71%
Publicité	5 500,00	8,28%
AUTRES SERVICES EXTERNES	750,00	1,13%
FRAIS DE PERSONNEL	480,00	0,72%
Total	66 445,80	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	23 000,00	34,61%
Rémunération de services	5 460,00	8,22%
Subventions privées (EC)	35 000,00	52,67%
Participation des adhérents	985,80	1,48%
Réserve parlementaire (Ec)	2 000,00	3,01%
Total	66 445,80	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	11 500,00 €
2014	11 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015405
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : ATELIERS IN REAL LIFE : INFORMATION SUR LES CANCERS ET LEURS ORIGINES NOTAMMENT ENVIRONNEMENTALES - DIFFUSION D'INFORMATIONS AUX CITOYENS - DEMARCHE DE SAVOIR PARTICIPATIF
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	44 491,00 €	44,95 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAMPUS DE CANCEROLOGIE DE VILLEJUIF
 Adresse administrative : 39 RUE CAMILLE DESMOULINS
94805 VILLEJUIF
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Laurent GARNIER, Président

- Objet : L'objet de l'association est le suivant :
- Dans le cadre de la stratégie générale du Campus de cancérologie, concevoir et mettre en oeuvre les projets qui requièrent l'engagement commun des membres de l'association, et en particulier :
 - a) Contribuer, en étroite association avec le pôle de compétitivité MediTech et ses membres, au développement de l'industrie biomédicale dans le domaine de la cancérologie sur le site de Villejuif, en favorisant les synergies entre acteurs économiques, scientifiques, médicaux, techniques et pédagogiques, ainsi qu'en encourageant la création de locaux spécialisés pour des entreprises ;
 - b) concourir au développement du socle scientifique de l'IGR et à l'accroissement de l'offre de formation sur le site ;
 - c) proposer et encourager un aménagement du site de l'IGR et dans son environnement immédiat, de manière à en faire un site attractif, reconnu, accessible, doté de services pour les collaborateurs et partenaires extérieurs, et où les échanges et collaborations sont encouragés ;
 - d) développer un pôle citoyen autour de l'information, du dépistage et de l'accompagnement des patients ;
 - Déterminer les actions prioritaires, définir le calendrier et l'ensemble des moyens à mobiliser eten particulier :
 - a) assurer la prise en compte du « Campus de cancérologie » dans les politiques d'aménagement et de développement des collectivités publiques et des organismes qui en relèvent ;
 - b) susciter, promouvoir et soutenir tous les projets et mesures participant à cette ambition ;
 - c) mettre en oeuvre et/ou participer aux actions de communication nécessaires à la promotion du projet Campus de cancérologie ;
 - d) assurer la promotion du Campus par tout moyen opportun auprès des investisseurs publics et privés afin notamment d'obtenir leur engagement.
 - Suivre et évaluer les actions ;
 - Et d'une manière générale prendre ou recommander toute initiative qui paraît nécessaire pour la réussite du projet.

Date de publication au JO : 27 février 2007

N° SIRET : 49845863700010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : ateliers In Real Life : information sur les cancers et leurs origines notamment environnementales - diffusion d'informations aux citoyens - démarche de savoir participatif

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association CAMPUS DE CANCEROLOGIE DE VILLEJUIF a développé un pôle citoyen qui anime et

dirige la plateforme Cancer Contribution dont la vocation est d'assurer l'implication des citoyens dans la réflexion et la contribution des politiques publiques sur le cancer. Cet outil vise à élaborer une nouvelle "science citoyenne", issue d'un processus de co-construction d'expertises différentes et complémentaires. Dans cette même optique, Cancer Contribution, propose d'organiser des ateliers "In Real Life". Sur un rythme de rencontres mensuelles, il est proposé une démarche de savoir participatif où la parole sera donnée à des experts d'origine différente afin d'initier la démocratisation des connaissances.

Description :

Les rencontres de Cancer Contribution se structureront en différents temps :

- Des séances locales de formation permettant aux citoyens de tout âge et de tout milieu socioculturel d'acquérir les connaissances nécessaires pour la participation aux débats et pour qu'ils exercent leurs droits de citoyens;
- L'organisation de réunions débats avec des experts de domaines variés (chercheurs, médecins, épidémiologistes, politiques, travailleurs sociaux...);
- Finalisation d'une position commune qui fera l'objet d'une restitution grand public sur le territoire de l'Ile-de-France;
- Rédaction de guides issus des ateliers et destinés au grand public;
- Les rencontres seront doublées d'un processus parallèle qui se déroulera au sein de la plateforme www.cancercontribution.fr

Les rencontres se dérouleront dans le Val-de-Marne où environ 500 personnes pourront participer directement aux formations et débats. Par ailleurs, la restitution physique et via la plateforme Cancer Contribution intéressera un public beaucoup plus large.

Cette démarche va contribuer à alimenter une demande croissante des citoyens au sujet des liens entre environnement et santé et, plus particulièrement, les expositions environnementales et le cancer. D'autre part, les acteurs de santé publique s'inquiètent face aux répercussions des modifications de l'environnement et des modes de vie sur l'augmentation de l'incidence de certains cancers.

Cancer Contribution propose de réfléchir sur les effets que les perturbateurs endocriniens génèrent sur les personnes exposées : le cancer mais aussi la fertilité, le développement, les troubles du métabolisme ou du comportement, voire le système immunitaire.

Intérêt régional :

Les perturbateurs endocriniens, grande cause régionale 2013

Localisation géographique :

- VILLEJUIF

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Locations salles	7 176,00	16,13%
RESTAURATION	4 305,60	9,68%
MONTAGE VIDEO ET INTERVIEWS	8 611,20	19,35%
ACTES	1 435,20	3,23%
Animation des ateliers	8 611,00	19,35%
ANIMATION DE LA REUNION GRAND PUBLIC	2 392,00	5,38%
COMMUNICATION DES REUNIONS ET ATELIERS	11 960,00	26,88%
Total	44 491,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	20 000,00	44,95%
FONDS PROPRES	24 491,00	55,05%
Total	44 491,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	0,00 €
2014	15 000,00 €
2015	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015407
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : INFORMATION ET FORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE DE NOISY-LE-GRAND ET DU 93 SUR LES RISQUES LIES AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	4 175,00 €	49,70 %	2 075,00 €
	Montant Total de la subvention		2 075,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS UFC QUE CHOISIR 93 SUD
 Adresse administrative : AV DU DAUPHINE
 93330 NEUILLY-SUR-MARNE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Philippe DAVID, Vice-président

Objet : Dans le cadre d'une politique de totale indépendance, l'association locale a essentiellement pour but :

- * de promouvoir, d'appuyer et de relier entre elles les actions individuelles ou collectives des consommateurs, usagers contribuables tendant à garantir la reconnaissance et le respect de leurs droits, la libre expression de leurs opinions et la défense de leurs intérêts tant individuels que collectifs.
- * de favoriser la prise en charge des problèmes de consommation par les consommateurs usagers, contribuables eux-mêmes.
- * de représenter les groupements et personnes qui se préoccupent de définir et de soutenir l'action des consommateurs, usagers contribuables en vue de leur permettre de conquérir et d'exercer leur pouvoir dans la société, afin d'aboutir à une amélioration de leurs conditions de vie dans tous les domaines : production, distribution, services publics, privés, marchands ou non marchands, environnement, santé etc.
- * d'agir en vue de la prévention, de la protection et de la défense de la nature et de l'environnement.
- * de réaliser ou promouvoir toutes actions, études, recherches, essais comparatifs de biens ou de services, soit à sa propre initiative, soit en collaboration avec d'autres associations ou organismes, permettant de fournir aux consommateurs, usagers, contribuables, les informations et éléments de jugement utiles.
- * de diffuser les sites informations, notamment par des articles de presse et d'édition, et autres médias.
- * de mettre à la disposition des consommateurs, usagers, contribuables les moyens d'information, de formation qui leur sont utiles.
- * de présenter en tous lieux et auprès de toutes instances, et notamment en justice, les intérêts moraux des consommateurs, usagers, contribuables.

Date de publication au JO : 6 mai 1978

N° SIRET : 52002076900011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : information et formation des acteurs du territoire de Noisy-le-Grand et du 93 sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Informer les acteurs du social, de la santé, et de l'environnement sur les perturbateurs endocriniens
- Développer un réseau de personnes relais formées sur la thématique, afin de mener des actions de prévention et sensibilisation par leur intermédiaire

Description :

Une conférence "Santé environnementale : rôle des perturbateurs endocriniens", animée par un expert en

cancérologie, sera organisée à l'attention d'un large panel de professionnels médico-sociaux et environnementaux de Seine-Saint-Denis.

Une séance de formation sur les perturbateurs endocriniens, organisée en partenariat avec l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, sera proposée bénévoles de l'UFC Que choisir et à d'autres intervenants associatifs de Noisy-le-Grand. Il s'agit d'un atelier de sensibilisation sur les polluants domestiques (air intérieur, alimentation, cosmétiques), visant à informer les acteurs locaux en vue de leur permettre de relayer des messages de prévention relatifs à cette problématique, notamment dans le cadre de dispositifs déjà existants localement : ateliers "Economie sociale et familiale" de la Maison des Solidarités, Jeudis de l'Interculturels de la Maison pour tous du Champy, Ateliers éco-gestes du Point Information Médiation Multi Services...

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains:

- rémunération de l'intervention de l'expert dans le cadre de la conférence "Santé environnementale : rôle des perturbateurs endocriniens"
- rémunération de l'association APPA pour l'animation de l'atelier de sensibilisation sur les polluants domestiques (air intérieur, alimentation, cosmétiques)

Intérêt régional :

Les perturbateurs endocriniens, grande cause régionale 2013.

Public(s) cible(s) :

Salariés et bénévoles des associations oeuvrant dans les champs du social et de la santé à Noisy-le-Grand, en particulier dans les zones urbaines sensibles.

La conférence s'adressera à 150 personnes. L'atelier de sensibilisation pourra accueillir 15 participants.

Détail du calcul de la subvention :

Action inscrite dans le cadre de l'appel à projets Grande cause régionale 2013 "Perturbateurs endocriniens" : taux d'intervention maximum = 50%

Localisation géographique :

- NOISY-LE-GRAND

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunération de l'expert dans le cadre de la conférence "Santé environnementale : rôle des perturbateurs endocriniens"	1 175,00	28,14%
Rémunération de l'association animant l'atelier de sensibilisation aux polluants domestiques	1 500,00	35,93%
Frais de communication	1 500,00	35,93%
Total	4 175,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile-de-France	2 075,00	49,70%
Ville de Noisy-le-Grand (E.c.)	2 000,00	47,90%
FONDS PROPRES	100,00	2,40%
Total	4 175,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	1 075,00 €
2014	1 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015420
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : LANCEMENT DU MOUVEMENT "GENERATION COBAYES, NON MERCI !", CAMPAGNE SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET FORMATION DE LA JEUNESSE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	64 400,00 €	35,71 %	23 000,00 €
	Montant Total de la subvention		23 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COLLECTIF APPEL DE LA JEUNESSE

Adresse administrative : 50 RUE DES TOURNELLES
75003 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Martin RIEUSSEC, Président

Objet : Rassembler les structures étudiantes et jeunes qui s'intéressent à la question de la santé et de l'environnement.

Date de publication au JO : 7 novembre 2009

N° SIRET : 51792132600024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : lancement du mouvement "Génération Cobayes, non merci !", campagne sur les PE et formation de la jeunesse

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 août 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : projet démarrant dès le mois d'août.

Objectifs :

L'association souhaite poursuivre ses actions en faveur d'une prise de conscience plus globale du lien entre santé (notamment au travers de l'explosion des maladies chroniques) et pollutions de l'environnement. La crise sanitaire est liée à une exposition chimique multiple à travers notre alimentation, nos transports, la cosmétique, les produits d'entretien, la qualité de l'air intérieur ou de l'eau, le tout

aggravé par les "effets cocktail".

En 2013, le collectif souhaite donc changer d'échelle dans ses actions de mobilisation et de formation. Le sujet des perturbateurs endocriniens est à la fois urgent, concret et complexe, donc tout à fait pertinent pour interpeller et mobiliser la cible des 18 – 25 ans.

L'objectif est de sensibiliser un maximum de jeunes aux enjeux des perturbateurs endocriniens et aux moyens de se protéger de leur exposition (par des actions individuelles et collectives), en s'appuyant sur une communauté mobilisée et outillée, relais des messages de l'association.

Ainsi le projet vise à :

- lancer le mouvement des « Générations Cobayes, non merci ! » pour toucher les jeunes via les relais du mouvement
- développer et déployer un module de formation et sa mallette d'outils pour toucher les porteurs de projets et leur donner les moyens de parler des perturbateurs endocriniens auprès des 18 – 25 ans.

Description :

Le projet comprend 3 axes :

- une campagne de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens (PE), avec une forte démarche partenariale, des outils de mobilisation et de communication. Elle se concrétisera par un flash mob sur Paris, une vidéo de sensibilisation et un site internet, ainsi que des événements dans plusieurs villes.
- le développement de 2 modules de formation à la santé environnement, l'un à destination des membres de l'association et l'autre pour les jeunes et étudiants. Le 1er module permet de sensibiliser sur les PE de manière ludique et concrète. Les formations (2H environ) ont vocation à prévenir des dangers liés à la consommation, l'utilisation et la proximité de certains produits, mais également à proposer des bonnes pratiques et des solutions pour éviter de consommer ces produits nocifs pour la santé.

Un module de formation plus complet (sur 1/2 journée ou 1 journée) est proposé à des jeunes qui acceptent de sensibiliser ensuite d'autres jeunes. Une mallette pédagogique permettra aux jeunes formés de déployer de manière autonome les informations sur les questions de santé environnement.

- enfin, le souhait de l'association est ensuite de développer un outil informatique qui permettrait de réaliser un diagnostic personnalisé d'une situation en matière de santé environnement pour un périmètre défini (une personne, un foyer, un campus...). A terme, cet outil devrait permettre non seulement de révéler les sources d'exposition potentielles dans la vie quotidienne de la personne qui réalisera son diagnostic, mais aussi de lui proposer des solutions adaptées et concrètes pour mettre en oeuvre un changement dans le sens du respect de sa santé et de son environnement.

Moyens mis en œuvre :

Construction du module : 4 bénévoles, 1 salarié, 1 volontaire du service civique ;

Réalisation des formations de formateurs : 2 intervenants, 2 bénévoles, 1 VSC.

Intérêt régional :

Les perturbateurs endocriniens, grande cause régionale 2013.

Public(s) cible(s) :

Sont visés en priorité les jeunes entre 18 et 25 ans, avec un focus sur les étudiants.

Le lancement du mouvement « Générations cobayes » et la première campagne sur les perturbateurs endocriniens visent entre 20 000 et 50 000 personnes (retombées médiatiques et influence sur les réseaux sociaux). Le collectif espère que la vidéo de sensibilisation soit visionnée par 5 000 à 10 000 personnes qui sauront de fait où se renseigner et comment agir à titre individuel ou collectif. L'action vise un impact important en Ile-de-France (lieu du lancement du mouvement et actions de sensibilisation lors de plusieurs événements rassemblant des 18 – 25 ans).

Pour l'action de formation, les sessions test et premières sessions de formation de formateurs auront lieu dans des universités ou écoles en Ile-de-France. L'idée est d'organiser au moins une formation de formateurs touchant 10 à 20 personnes minimum et 2 à 4 formations tests en partenariat avec des associations étudiantes (Science po Environnement, Dauphine Durable, Eco campus ENS etc.) et le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable, permettant ainsi de toucher entre 60 et 80 étudiants d'ici la fin de l'année. Ces premiers bénéficiaires permettront dès la rentrée de septembre 2014 d'organiser des sessions de formation à plus grande échelle, à un niveau national.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS	15 980,00	24,81%	Région	23 000,00	35,71%
services externes (dont location)	5 700,00	8,85%	Programme européen jeunesse en action	2 000,00	3,11%
autres services externes (dont rémunération d'intermédiaires et honoraires)	39 530,00	61,38%	Financements privés	39 400,00	61,18%
FRAIS DE PERSONNEL	3 190,00	4,95%	Total	64 400,00	100,00%
Total	64 400,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	11 500,00 €
2014	11 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
	Montant total	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13015945
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : PROJET AMAZONE: EXPOSITION-DEFILE POUR SENSIBILISER LA COMMUNAUTE AFRO-CARIBEENNE AUX DANGERS DES PRODUITS ECLAIRCISANTS (DEPIGMENTATION)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	69 000,00 €	20,72 %	14 300,00 €
	Montant Total de la subvention		14 300,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100109- Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DYNAMIQUE INTELLECTUELLE AU SERVICE DU MALI ET DE L'AFRIQUE - DIASMA

Adresse administrative : TOUR EUROPA BELLE EPINE
94320 THIAIS

Statut Juridique :
Représentant : Monsieur Boubou SISSOKO, Président

N° SIRET : 75362620900013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : projet Amazone: exposition-défilé pour sensibiliser la communauté afro-caribéenne aux dangers des produits éclaircissants (dépigmentation)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 août 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 août 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet faisant l'objet de la présente demande consiste en l'organisation d'une manifestation d'une journée, qui aura lieu le 19 octobre 2013. Des dépenses ont donc été engagées en amont de cette date, à partir du mois d'août.

Objectifs :

- Informer sur les effets néfastes des produits éclaircissants
- Apporter un conseil professionnel et orienter les personnes concernées par ces produits

Description :

Les pratiques africaines traditionnelles valorisent les produits ayant un effet éclaircissant sur la peau. Or, ces produits s'avèrent nocifs, voire dangereux. Aussi, DIASMA souhaite développer des actions de sensibilisation aux dangers encourus par l'utilisation de ce type de produits au sein de la diaspora africaine en Ile-de-France.

Pour cela, une manifestation sera organisée le samedi 19 octobre, proposant:

- une exposition photo
- des stands de conseil animés par des professionnels de la beauté et de la santé (dermatologues, coiffeurs, esthéticiennes, utilisateurs de cosmétiques afro)
- deux conférences sur le cheveu et sur la peau

Afin d'attirer du monde sur cette journée, la clôture sera assurée par un défilé de mode haute couture, valorisant l'image naturelle de la femme.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : frais liés aux spécialistes et conférenciers (hébergement, déplacements, honoraires), frais liés aux défilés (mannequins, maquilleuses...), frais liés à la prestation globale (5 agents de sécurité, 10 hôtesse d'accueil, un traiteur, cameramen, photographes, attachée de presse, présentateur)

Moyens matériels : location de la salle, exposition photo

Public(s) cible(s) :

La manifestation s'adresse avant tout aux femmes afro-caribéennes, principales utilisatrices des produits éclaircissants.

Le nombre de participants est estimé à 1000 - 1500 personnes.

Localisation géographique :

- GENTILLY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations de services	27 000,00	39,13%	Conseil Régional d' Ile-de-France	14 300,00	20,72%
Achat matières et fournitures	6 600,00	9,57%	Ville de Paris (EC)	2 500,00	3,62%
LOCATIONS	14 500,00	21,01%	Aides privées (Mediecos International, Belya, Enzo Itzaky, Nicky De Marais Clermont, Nuhanciam, Black-Up, Eugène Siga, Pinton, Magazine Caramel)	25 000,00	36,23%
ASSURANCE	2 500,00	3,62%	Cotisations, dons , legs	8 700,00	12,61%
DOCUMENTATION	3 500,00	5,07%	Vente de produits finis/prestations	18 500,00	26,81%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 300,00	10,58%	Total	69 000,00	100,00%
Publicité, publication	2 900,00	4,20%			
Déplacements, missions	4 700,00	6,81%			
Total	69 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	14 300,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13016555
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : PROJET "EN BONNE SON-TE : PROJET PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES SANITAIRES DES NUISANCES SONORES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	49 000,00 €	40,82 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100109- Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION SAVOIR APPRENDRE
EXPLORADOME

Adresse administrative : 18 AVENUE HENRI BARBUSSE
94400 VITRY-SUR-SEINE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Goëry DELACÔTE, Président

Objet : Contribuer au développement de l'éducation, de la formation et de la culture dans les domaines scientifiques et techniques. Dans une perspective socio éducative, la sensibilisation des jeunes à l'environnement pour un développement durable et les activités liées aux différentes formes d'art sont prioritaires. Le développement du fonctionnement en réseaux, support naturel de son activité, est privilégié.

Date de publication au JO : 16 août 1997

N° SIRET : 41406570600031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : projet "en bonne SON-té : projet pédagogique de sensibilisation aux risques sanitaires des nuisances sonores

Date prévisionnelle de début de projet : 30 octobre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 août 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le bruit est la première nuisance citée par les franciliens en terme d'atteinte portée à la qualité de vie. Bien que prouvés scientifiquement et appuyés par des études, les effets sanitaires de l'exposition au bruit sont souvent méconnus ou sous-estimés. Ils peuvent pourtant être importants et ne concernent pas seulement les lésions de l'appareil auditif.

Les effets extra-auditifs sont variés, des troubles du sommeil à l'impact sur les apprentissages en passant par l'atteinte du système cardiovasculaire.

Durant l'année scolaire qui s'achève, l'Exploradôme a réalisé un projet d'éducation à l'environnement sur la pollution sonore, intitulé "Agissons à l'unisson".

Ce projet a suscité un engouement particulièrement important et a révélé une grande attente des publics et des partenaires de l'éducation nationale.

Les différents partenaires de l'Exploradôme ont fait part de leur souhait de voir une nouvelle action menée, reprenant les outils développés, mais orientée davantage sur l'impact sanitaire de l'environnement sonore.

Le projet proposé vise donc à :

- Sensibiliser les visiteurs, particulièrement les plus jeunes, à l'impact sanitaire des nuisances sonores.
- Développer des outils pédagogiques et des modules de formation pour les enseignants et leurs classes.

Description :

Le projet comporte 5 parties complémentaires :

- le développement de nouveaux outils et activités pédagogiques encadrés pour les enseignants pour sensibiliser à l'impact sanitaire des nuisances sonores.
- l'animation de ces ateliers pédagogiques pour 35 groupes d'élèves de primaire et pour le grand public de la région francilienne.
- la participation à un programme de formation en lien avec l'inspection académique pour permettre aux enseignants d'aborder de manière autonome cette thématique en classe.
- la mise en place de dispositifs techniques "anti-bruit" pour améliorer le traitement acoustique de l'espace d'accueil des visiteurs et de brief des groupes (rideaux anti-bruit de lamelles plastiques transparentes et cloisons acoustiques) accompagnés de cartels permettant aux visiteurs de comprendre le principe de ces dispositifs et d'en mesurer l'efficacité. Ces éléments seront conçus en interne et mis en place par l'équipe technique de l'Exploradôme.
- le développement de 2 manipulations interactives muséographiques sur le son.

Ces outils mettant en scène de manière ludique et interactive des principes scientifiques fondamentaux permettent d'introduire plus facilement la thématique « santé-bruit ».

A titre d'exemple, les pistes de développement envisagées actuellement permettraient de « voir le son », comprendre le fonctionnement de l'appareil auditif ou le rôle du cerveau dans la perception.

Ces 2 dispositifs seront conçus en interne par l'atelier APIS (Atelier de Prototypage pour l'Investigation Scientifique).

Ces manipulations étant de format portable, elles pourront aussi être utilisées en atelier pédagogique à l'Exploradôme ou dans le cadre de projets suivis dans des classes de la région Ile-de-France. Chacune de ces manipulations est un support pédagogique qui dynamise la médiation et peut être utilisé pour une demi-classe. Avec 2 exemplaires du même dispositif interactif, il sera possible d'accueillir simultanément en atelier pédagogique une classe entière divisée en 2 groupes.

Moyens mis en œuvre :

Une équipe projet interne à l'Exploradôme va être constituée spécialement pour ce projet. Elle sera conduite par un chef de projet, assisté de 2 animateurs-concepteurs pour la conception des modules pédagogiques et la rédaction des contenus.

Le technicien polyvalent de l'Exploradôme complètera l'équipe pour la fabrication et l'installation des dispositifs techniques.

En ce qui concerne la conception des manipulations interactives, elle sera conduite par l'équipe d'APIS assistée de certains personnels de l'Université Paris Sud (IUT Cachan) où l'atelier est installé.

D'autres salariés de l'équipe de l'Exploradôme apporteront également leur soutien indirect, notamment pour la communication et la gestion administrative du projet.

Public(s) cible(s) :

Le projet cible les familles, les groupes scolaires et para-scolaires de Vitry-sur-Seine, les enseignants.

- Les ateliers pédagogiques permettront de toucher environ 450 enfants.
- Les formations montées en partenariat avec l'éducation nationale s'adresseront à une vingtaine d'enseignants.
- Les dispositifs « anti-bruit » et les manipulations interactives seront accessibles par tous les visiteurs de l'Exploradôme, ce qui représente un public de 53 000 visiteurs par an.

L'action se déroule principalement à l'Exploradôme, à Vitry-sur-Seine, au sein de zones particulièrement défavorisées (ZUS, CUCS, établissements scolaires classés ZEP – Eclair).

Localisation géographique :

- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats fournitures	1 500,00	3,06%	Région	20 000,00	40,82%
FRAIS DE PERSONNEL	44 000,00	89,80%	FEDER	10 000,00	20,41%
AUTRES CHARGES DE GESTION	3 500,00	7,14%	Commune de Vitry	10 000,00	20,41%
Total	49 000,00	100,00%	RESSOURCES PROPRES	9 000,00	18,37%
			Total	49 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 000,00 €
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	700,00 €
2010	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2010	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	30 000,00 €
2011	Questions de sciences, Enjeux citoyens	34 100,00 €

2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	40 050,00 €
2011	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	10 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	3 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2011	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	15 000,00 €
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	6 700,00 €
2012	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	3 500,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	12 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 000,00 €
2012	Questions de sciences, Enjeux citoyens	55 000,00 €
2012	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	27 000,00 €
2013	Questions de sciences, Enjeux citoyens	60 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	11 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 000,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	3 500,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 €
	Montant total	359 550,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017208
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : PROJET "BIEN CONNAITRE LES ALIMENTS POUR BIEN MANGER"
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	26 739,00 €	37,40 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
 14100109- Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENA CLUB EXPERTS NUTRITION ET ALIMENTATION

Adresse administrative : 19 RUE DE L'UNION
16000 ANGOULEME

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Danièle COLIN, Présidente

Objet : Cette association a pour but de promouvoir les compétences professionnelles de ses membres et de développer les activités de conseil de chaque membre du réseau. CENA a pour vocation de participer aux réflexions engagées par les pouvoirs publics autour de l'alimentation. Par ailleurs, l'association siège régulièrement au conseil national de l'alimentation.

Date de publication au JO : 22 novembre 2003

N° SIRET : 48023974800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : projet "bien connaître les aliments pour bien manger"

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 novembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

En terme de consommation alimentaire, les franciliens n'atteignent pas pour la grande majorité les

repères nutritionnels pour une alimentation équilibrée et ont des repas plus déstructurés qu'en province. Ainsi on retrouve chez les jeunes et notamment des plus démunis un déséquilibre de l'alimentation, une méconnaissance de la chaîne des aliments.

Or c'est dès le plus jeune âge que s'acquièrent les bonnes habitudes alimentaires et qu'il faut favoriser la promotion d'une alimentation diversifiée et favorable à la santé.

Les objectifs et résultats attendus de ce projet sont donc de promouvoir les produits agricoles de saison auprès des enfants, notamment les plus démunis, afin d'augmenter leurs connaissances et permettre une meilleure consommation de ces aliments dans le cadre d'un repas équilibré.

L'acquisition de connaissances sur un aliment, associée à des circonstances favorables de dégustation, permet d'améliorer le jugement sur celui-ci.

Les actions se font sur le temps périscolaire ; les ateliers sous forme de jeux, de manipulation, de dégustation permettront de sensibiliser les jeunes et de les accompagner dans le dépassement de leurs peurs ou leurs a priori vis-à-vis d'aliments qu'ils n'apprécient ou ne connaissent pas toujours.

Par ailleurs une sensibilisation au gaspillage alimentaire sera faite lors de chaque atelier.

Description :

Il s'agit d'un projet s'appuyant sur des ateliers réalisés sur le temps scolaire et périscolaire. Les 4 ateliers sont proposés et non dissociables pour avoir une vision globale de l'aliment en question, et les aliments mis en valeur seront choisis en fonction de la saison.

- 1er atelier : l'éducation à l'environnement agricole local en abordant les thèmes de saisonnalité, de proximité, de transformation des produits.

Un dessin animé introduit la thématique sur la saisonnalité, une présentation des légumes de saison sous forme de personnages et de graines cultivées, un jeu pour expliquer le chemin d'un aliment de la ferme à l'assiette. Rappel sur l'intérêt d'une agriculture de proximité dans la limitation du gaspillage alimentaire.

- 2ème atelier : l'éducation au goût en abordant les différents sens participant au plaisir alimentaire.

Un diaporama présentant les différents sens, une présentation de la relation entre les sens et le plaisir alimentaire, des ateliers pour expérimenter les réactions du corps en stimulant différents sens. Rappel sur l'intérêt d'augmenter notre panel alimentaire pour limiter les déchets d'aliments.

- 3ème atelier : l'éducation nutritionnelle et culinaire en fabriquant et / ou en dégustant de différentes manières ces aliments et en évoquant les finalités dans notre corps.

Un film pour montrer la place de l'aliment dans le repas et nos pratiques alimentaires, démontrer son rôle dans notre corps, semi-élaboration des différentes manières de cuisiner l'aliment et de le mettre en valeur puis dégustation. Rappel sur l'intérêt d'augmenter ses connaissances sur les aliments afin de se les approprier et d'augmenter leur consommation ce qui permet à terme de limiter les déchets.

- 4ème atelier : la sensibilisation au jardinage mobile des aliments permettant d'en reproduire la culture chez eux. Atelier avec des parents, et film ou diaporama de l'atelier présenté aux parents non présents.

Visualisation des différentes étapes de la culture, plantation ou semis avec carnet d'observation pour suivre les étapes de la vie de la plante, présentation des différents modes de jardinage : en pleine terre, en bac, en jardinière sur un balcon...

Sensibilisation sur le devenir des déchets au jardin (compost, lombris composteurs) et les autres modes de dégradation des déchets alimentaires.

Moyens mis en œuvre :

3 diététiciennes libérales diplômées et formées à l'évaluation sensorielle, 1 chargée d'animation de l'association Terre et Cité.

Public(s) cible(s) :

Les enfants franciliens de 6 à 10 ans durant le temps scolaire ou périscolaire (pause méridienne normale puis élargie, vacances scolaires), et plus particulièrement la population défavorisée.

Sont visés 1080 élèves des villes autour du plateau de Saclay : 3 écoles de Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Palaiseau, et Clichy. Chaque session pourra se dérouler un jour par semaine durant un mois ou tous les jours durant une semaine ; la durée des ateliers sera de 45 mn avec des groupes de 25 à 30 enfants - 2 ateliers de suite sont prévus sur 5 écoles dans 4 villes.

Localisation géographique :

- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
ACHATS	800,00	2,99%
services extérieurs (dont locations)	2 570,00	9,61%
autres services extérieurs (dont rémunération des diététiciennes et intermédiaires)	23 319,00	87,21%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50,00	0,19%
Total	26 739,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	10 000,00	37,40%
COMMUNES	5 189,00	19,41%
FONDATIONS	11 550,00	43,20%
Total	26 739,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 000,00 €

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017238
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : PROJET D'EDUCATION A LA SANTE ALIMENTAIRE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	47 000,00 €	31,91 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100109- Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION INTERMEDES ROBINSON
 Adresse administrative : 28 RUE DES MARGUERITES
91160 LONGJUMEAU
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Laurent OTT, Président

Objet : Développer la coopération et les innovations éducatives en matière de soutien de la fonction éducative et de développement social communautaire ; contribuer à la recherche et à des expériences éducatives dans ces domaines ; contribuer au débat public dans ces domaines.

Date de publication au JO : 21 mai 2005

N° SIRET : 48952584000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : projet d'éducation à la santé alimentaire

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : action démarrant en début d'année scolaire.

Objectifs :

Le constat social et sanitaire est préoccupant : un certain nombre d'enfants du quartier sud de Longjumeau ne déjeunent plus à la cantine (problématiques administratives, financières et culturelles) et

ne bénéficient plus à domicile de « repas pris en famille » ; à la place se développent des pratiques de « snack familial », chip et sandwichs achetés au coup par coup, et en petite quantité, etc. Les risques qui découlent de ces problématiques alimentaires d'un point de vue sanitaire sont des troubles alimentaires, l'obésité, une mauvaise image du corps, des difficultés relationnelles.

L'association propose un nouveau modèle collectif de gestion alimentaire par les familles visant l'amélioration de l'alimentation des enfants et jeunes du quartier et des bidonvilles, le développement de la sociabilité et de la convivialité notamment familiale autour des repas, le développement des compétences des familles en matière de cuisine et choix des produits, une diversification alimentaire.

Description :

L'association souhaite proposer aux habitants et familles du quartier sud de Longjumeau (Essonne, quartier CUCS) un programme d'actions visant à sensibiliser ce public à l'importance de la santé alimentaire, notamment dans le cadre de la prévention sanitaire et de l'éducation alimentaire des enfants.

A cette fin, l'association gère et organise un grand programme de culture maraîchère partagée sur 3 terrains de Chilly-Mazarin et Saulx-les-Chartreux. Son but est de produire collectivement pour les besoins des familles, des légumes destinés à améliorer et enrichir l'alimentation familiale au domicile, et à développer les connaissances pratiques et techniques en matière de cuisine et d'alimentation.

Pour accompagner cette action de « culture maraîchère » l'idée est de développer un programme régulier de cuisine partagée, collective dans le cadre d'ateliers ouverts à tous. Il s'agit d'apprendre ensemble à transformer les produits du jardin mais aussi à acquérir l'usage de fruits et légumes peu connus selon les cultures des uns et des autres.

Le but est d'enrichir le champ alimentaire de chaque famille, de valoriser le potentiel de production et de cuisine des habitants, ainsi que les savoirs faire.

Les ateliers en lien avec l'alimentation, les activités d'auto production et de cuisine de rue se divisent ainsi:

- 12 ateliers spécifiques en vue des soirées conviviales et communautaires. Dans ce cadre les ateliers cuisine se déroulent chez les habitants avec leur propre équipement mais en vue de l'événement collectif. Deux à trois familles sont concernées pour la préparation de chacune de ces soirées.

- 48 ateliers de cuisine de rue, au cours desquelles les activités de transformation des produits se déroulent sur la voie publique avec du matériel spécifique et mobilisent un grand nombre de participants (adultes et enfants).

Chacun de ces ateliers se déroule sur 3h, ce qui donne un total horaire dans le cadre global de ces activités réunies, de 180h par an.

- Les ateliers de jardinage se font 2 fois par semaine (sur 50 semaines), soit une centaine d'ateliers de 2h30 / 3h par an.

Moyens mis en œuvre :

Nombre d'intervenants : 6 (3 dans le cadre de la préparation) parmi 4 permanents de l'association, 2 jeunes en service civique, 2 stagiaires travailleur social.

Nombre d'interventions en cuisine de rue : 60

Nombre d'ateliers de jardinage : 100

Public(s) cible(s) :

- Public prioritaire de politique de la ville : une centaine de familles des quartiers sud de Longjumeau.

- Public très précaire en danger sanitaire : 60 familles Roms vivant dans divers bidonvilles de l'Essonne (Villebon-sur-Yvette, Wissous et Grigny).

Le nombre de personnes impactées est d'environ 500 à 600 (plus de 1400 participations).

Détail du calcul de la subvention :

Pour le calcul de la dépense subventionnable, ne sont pas prises en compte les dépenses liées aux dotations aux amortissements.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
ACHATS	8 600,00	17,20%	Région	15 000,00	30,00%
SERVICES EXTERNES	6 900,00	13,80%	crédits politiques de la ville du CG	17 000,00	34,00%
AUTRES SERVICES EXTERNES	1 600,00	3,20%	CAF	10 000,00	20,00%
FRAIS DE PERSONNEL	29 900,00	59,80%	FONDATIONS	7 500,00	15,00%
Dotations aux amortissements	3 000,00	6,00%	Cotisation des adhérents	500,00	1,00%
Total	50 000,00	100,00%	Total	50 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	7 500,00 €
2014	7 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 900,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	4 500,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	6 150,00 €
	Montant total	13 550,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017242
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS EN ILE-DE-FRANCE : "ZERO PE DANS NOS CORPS POUR PROTEGER LES ENFANTS A NAITRE"

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	43 000,00 €	48,84 %	21 000,00 €
	Montant Total de la subvention		21 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GENERATIONS FUTURES
 Adresse administrative : 935 RUE DE LA MONTAGNE
60650 ONS EN BRAY
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame MARIA PELLETIER, Présidente

Objet : L'association a pour objet d'agir, par tous moyens légaux, pour la défense de l'environnement et de la santé, en dénonçant et en informant sur :

- les conséquences négatives de l'agriculture ou de toute autre activité humaine utilisant les produits phytosanitaires et les engrais de synthèse ;
- les conséquences négatives de l'agriculture ayant recours à l'utilisation d'Organismes Génétiquement Modifiés ;
- les risques de certaines formes de conservation des aliments par irradiations ;
- les dangers liés aux autres substances chimiques ;
- la production excessive de déchets. (...)

Date de publication au JO : 24 juillet 1996

N° SIRET : 44782973000061

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : exposition aux perturbateurs endocriniens en Ile-de-France : opération de biomonitoring informative et d'information : "zéro PE dans nos corps pour protéger les enfants à naître"

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : action démarrant dès la rentrée scolaire

Objectifs :

Afin de rendre plus compréhensible la problématique des perturbateurs endocriniens (PE), et la nécessité d'une action publique efficace, l'association propose de réaliser une opération de biomonitoring légère afin de réaliser un instantané de la contamination par les PE d'un échantillon de femmes en âge de procréer. Cette opération n'a pas l'ambition de réaliser une étude scientifique à valeur statistique mais un instantané suffisamment détaillé pour illustrer la problématique et servir de base à un travail d'information grand public. L'idée est, par l'analyse de cheveux, de caractériser l'exposition fréquente des populations à de grandes familles de PE (plastifiants, pesticides, métaux...).

Une campagne d'information vulgarisera ces résultats à travers la publication d'un rapport, la réalisation d'un site Internet et de documents presse. Enfin, ces documents serviront à une campagne basée sur des demandes de type "0 perturbateurs endocriniens dans nos organismes pour protéger les enfants à naître".

Description :

Les différentes phases du projet se déroulent comme suit :

- calage de la méthodologie, choix du laboratoire
- réalisation de l'échantillonnage de 30 femmes
- prélèvements de cheveux et envois au laboratoire
- retour des résultats au laboratoire
- mise en forme des résultats, réalisation du site Internet et des documents de communication
- information sur les résultats, mise en ligne du site, lancement de la campagne
- suite du déroulement de l'opération, travail presse, envois de plaquettes aux responsables publics de santé ; rendez-vous, réunions publiques, projections débats...

Moyens mis en œuvre :

Un chargé de mission à temps partiel sur toute l'année.

Intérêt régional :

Les perturbateurs endocriniens, grande cause régionale 2013.

Public(s) cible(s) :

Ce projet vise le grand public, consommateurs et décideurs.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
ACHATS	150,00	0,35%
Services externes (dont études et recherches)	12 500,00	29,07%
AUTRES SERVICES EXTERNES	5 350,00	12,44%
FRAIS DE PERSONNEL	25 000,00	58,14%
Total	43 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	21 000,00	48,84%
Subventions privées	22 000,00	51,16%
Total	43 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 500,00 €
2014	10 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13017506
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : POURSUITE DU PROJET "ESPACE DU CORPS" EN DIRECTION DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE VIH/SIDA ET PAR D'AUTRES MALADIES CHRONIQUES EVOLUTIVES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	95 320,00 €	18,88 %	18 000,00 €
	Montant Total de la subvention		18 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DESSINE MOI UN MOUTON
 Adresse administrative : 1 VILLA DES PYRENEES
75020 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Odile PICARD, Présidente

Objet : Promouvoir et accompagner les projets de vie et d'avenir des enfants, des adolescents et des familles touchés par le VIH et le sida en France. L'association les aide à retrouver une autonomie, à renforcer ou à restaurer les liens familiaux, à s'insérer dans leur ville, dans la société et dans la vie professionnelle, tout en les assistant dans leur suivi médical. Elle soutient les professionnels concernés par l'accueil et le suivi des enfants, des adolescents et des familles touchés par le VIH et le sida. Elle organise des actions de prévention et d'information sur le VIH et le sida. Elle conduit des actions de collecte de fonds et organise des manifestations de bienfaisance pour le soutien des malades et de leur famille et pour permettre le bon fonctionnement des structures d'accueil qu'elle a mises en place.

Date de publication au JO : 5 septembre 1990

N° SIRET : 38267556900067

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : poursuite du projet "Espace du corps" en direction des personnes touchées par le

VIH/Sida et par d'autres maladies chroniques évolutives

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Du fait de la spécificité du public accueilli (familles), les activités de la structure sont organisées par rapport au calendrier scolaire: les ateliers pour lesquels la subvention est sollicitée ont donc été initiés dès la rentrée 2013.

Objectifs :

- Restaurer l'estime de soi
- Renforcer l'attention portée à la santé via la relation au corps

Description :

L'Espace du corps, lancé en septembre 2012 avec le soutien de la Région, consiste en ateliers centrés sur le rapport au corps, afin de dépasser le contexte médical qui lui est associé pour les personnes atteintes de maladies chroniques telles que le VIH.

Les activités proposées dans ce cadre concernent :

- les soins de maternage, en vue de favoriser le lien mère/bébé. En effet, les mères sont souvent en difficulté dans leur relation au nouveau-né : peur de le contaminer, culpabilité quant au VIH, adaptation des repères éducatifs (alimentation, protocole médicamenteux et le suivi médical postnatal extra et intra hospitalier...). Il s'agit donc de renforcer le sentiment de "compétence maternelle", pour des femmes qui peuvent se sentir au contraire "toxiques" pour leur enfant. Cet atelier s'appuie sur des outils comme le bain donné par la mère, les massages mère-enfant, la photographie spontanée comme soutien identitaire, la sensibilisation sensitive. Il s'agit également de garantir le développement du bébé dans des conditions de grande précarité (transports fréquents, longues attentes dans les administrations, hébergement instable...).
- les jeunes enfants (7 à 13 ans), avec un atelier de psychomotricité composé d'activités ludiques et d'éveil (deux séances par mois animées par des psychomotriciennes). Il sera axé notamment sur la rééducation (récupération ou amélioration de l'usage d'une fonction psychomotrice), sur l'éducation et la prévention psychomotrice, ainsi que sur l'accueil et l'accompagnement des parents.
- le lien parents/enfants-adolescents, avec des ateliers somatiques « Body Mind Centering » (approche globale de rééducation somatique par le mouvement et le toucher),
- l'alimentation, avec l'organisation de petits déjeuners thérapeutiques visant à améliorer l'immunité par la nutrition et la diététique, en tenant compte des habitudes culturelles des personnes accueillies (souvent d'origine subsaharienne). Ce rendez-vous permettra également d'aborder les questions liées au traitement antirétroviral (conséquences sur le poids, surveillance lipidique, lipodystrophies)
- les adolescents et jeunes adultes (15-21 ans), qui rencontrent des difficultés amplifiées par rapport aux jeunes de leur âge du fait de la pathologie affectant leurs parents ou eux-mêmes. Un atelier musique sera mis en place afin de favoriser l'expression de ces jeunes.
- l'estime de soi : deux journées consacrées au bien-être seront réservées aux femmes fréquentant l'association.

Public(s) cible(s) :

Ensemble des personnes accueillies au sein de l'association (322 personnes en 2012)

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fournitures	650,00	0,68%	Conseil Régional d' Ile-de-France	18 000,00	18,88%
Eau-Gaz-Electricité	450,00	0,47%	Ventes solidaires	1 800,00	1,89%
Achats pour ventes solidaires	600,00	0,63%	ARS IDF (Att)	9 000,00	9,44%
Locations	11 200,00	11,75%	ARS IDF (EC)	16 000,00	16,79%
Entretien	2 100,00	2,20%	Département 75 (Att)	3 000,00	3,15%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 500,00	6,82%	Départements 75-93-91-94 (EC)	6 000,00	6,29%
Déplacements	500,00	0,52%	CRAMIF (Att)	1 000,00	1,05%
Frais postaux / télécom	900,00	0,94%	Entreprises (EC) (Janssen Cilag, BMS et autres laboratoires)	11 000,00	11,54%
Rémunération de personnel	42 670,00	44,77%	Sidaction (EC)	10 200,00	10,70%
Charges sociales	26 000,00	27,28%	Dons , cotisations, legs	19 320,00	20,27%
Autres charges	1 450,00	1,52%	Total	95 320,00	100,00%
Cotisations	450,00	0,47%			
Prime d'assurance	250,00	0,26%			
Services bancaires (hors dépenses subventionnable)	600,00	0,63%			
Dotation Amortissement (hors dépense subventionnable)	1 000,00	1,05%			
Total	95 320,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	8 000,00 €
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	36 911,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
	Montant total	87 911,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020553
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : MISE EN PLACE DU PARCOURS DE SANTE TERRITORIALISE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRENAP
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	116 285,00 €	12,90 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EMMAUS SOLIDARITE
 Adresse administrative : 32 RUE DES BOURDONNAIS
75001 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Marc PREVOT, Président

Objet : – Développer des actions de solidarité partagées, en France et dans le monde, dans le but de lutter contre l'injustice sociale et les diverses formes d'exclusion,
 - Organiser la rencontre avec les personnes sans abri et leur accueil sans discrimination,
 - Venir en aide aux personnes sans abri, et de manière générale, aux victimes de toute misère, quelle qu'en soit l'origine,
 - Accompagner les personnes qu'elle accueille à faire respecter leur dignité et à retrouver la place qui leur revient dans une société plus fraternelle,
 - Mettre à la disposition des personnes désireuses de vivre en commun les moyens nécessaires pour ce faire et favoriser le développement de leur culture professionnelle, intellectuelle et morale,
 - Soutenir les démarches et actions des personnes en difficulté y compris, s'il y a lieu, par l'accompagnement et la représentation dans des procédures judiciaires,
 - Défendre et de représenter l'intérêt des plus démunis, d'interpeller les pouvoirs publics, et plus largement la société afin de favoriser l'éveil des consciences pour éradiquer la misère et l'exclusion,
 - Diffuser la pensée de l'Abbé Pierre, de faire connaître son œuvre et de protéger sa mémoire.

Date de publication au JO : 17 mars 1954

N° SIRET : 31723624800017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 novembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Création d'un réseau de médecins traitants de quartier dans la zone contiguë à l'ESI Emmaüs

Description :

Le projet PRENAP (Projet Régional Expérimental Nutrition et Allaitement pour les femmes Précaires) mis en oeuvre en juin 2010, consiste en un partenariat entre les maternités et les accueils de jour en vue d'améliorer l'accompagnement des jeunes mères précaires à l'arrivée du bébé, en particulier sur le plan de l'alimentation.

Ce projet bénéficie d'une convention pluriannuelle avec l'ARS IDF, et a été soutenu dès l'origine par la Région. Initialement mis en place à Paris porté par l'ESI Emmaüs Solidarité et la maternité de Port Royal), ce projet a été dupliqué en 2012 en Seine-Saint-Denis (association l'Amicale du Nid 93 et Hôpital Delafontaine). Cette action a été intégrée au Programme Régional d'Accès aux soins et à la Prévention des publics démunis d'Ile-de-France, ainsi qu'au Plan National Nutrition Santé.

Sur Paris, PRENAP a accompagné 436 familles depuis 2010, soit près de 1000 personnes.

Depuis septembre 2012, en raison d'un déficit accru du parc de logements du Samu Social, de nombreuses familles se retrouvent à la rue, situation inédite jusqu'alors, renforçant l'isolement social des familles ainsi que leur vulnérabilité, en particulier sur le plan de la santé (fatigue physique et psychique entraînant un dépérissement progressif, et d'importants risques de morbidité).

Dans ce contexte, l'ESI Emmaüs a souhaité accentuer la composante santé de PRENAP afin de garantir l'accès aux soins de ce public. La mise en place du parcours de santé territorialisé permettra donc de soutenir les familles dans leurs démarches de recherches de soins. Un groupe de professionnels de santé volontaires, réunis une première fois en juin 2013, se constituera en réseau afin d'accueillir en tant que médecins traitants les familles suivies au sein de l'ESI. Ce réseau permettra ainsi à ces familles, bénéficiaires de l'AME ou de la CMU, d'accéder à une médecine générale de proximité et d'être orientées vers des soins de spécialité le cas échéant, dans le cadre d'un parcours de soins coordonné.

Pour faciliter ce partenariat, l'ESI mettra en place les procédures suivantes : prise de rendez-vous par téléphone, remise à la famille du formulaire de déclaration de médecin traitant indiquant l'adresse de domiciliation, accompagnement physique au cabinet médical.

des réunions semestrielles seront organisées pour faire des points d'étape et réajuster le dispositif régulièrement. Un annuaire répertoriant les personnes ressources, réalisé par l'ESI, sera mis à disposition de l'ensemble des intervenants.

Enfin, l'ESI procèdera à l'évaluation selon une grille définie conjointement avec l'ARS, et ciblant notamment les indicateurs suivants : adhésion au médecin traitant, accès aux soins post-accouchement, accès aux soins pédiatriques, accès aux soins gynécologiques.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains: effectifs de l'ESI Emmaüs

Moyens matériels : achats alimentaires (adultes, enfants, bébés), aides financières pour les soins (achat de médicaments)

Public(s) cible(s) :

- Femmes enceintes hébergées par le Samu social ou les dispositifs associatifs d'urgence.
- Jeunes mamans isolées dans des situations de vulnérabilité sociale
- Femmes enceintes et jeunes mamans sans hébergement stable.

Les familles peuvent être hébergées ou domiciliées sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

Le nombre de familles pouvant bénéficier de cette action est estimé à 100.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achat de matériel	9 866,00	8,48%	Conseil Régional d'Ile-de-France	15 000,00	12,90%
Autres services extérieurs	23 232,00	19,98%	ARS IDF (Att.)	76 285,00	65,60%
Impôts et taxes	4 297,00	3,70%	Mécénat (E.c.)	25 000,00	21,50%
Frais de personnel	78 515,00	67,52%	Total	116 285,00	100,00%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	375,00	0,32%			
Total	116 285,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	5 000,00 €
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	30 000,00 €
2010	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	1 996 237,80 €
2010	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2010	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	468 795,20 €
2011	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors	23 000,00 €

	PRSP	
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	20 000,00 €
2011	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	324 000,00 €
2011	Etablissements et services d'accueil de jour pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	100 000,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2012	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	165 053,80 €
2012	Départ en vacances et/ou échanges inter intra régionaux	4 590,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	5 000,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	10 000,00 €
2013	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	6 343,78 €
	Montant total	3 234 020,58 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13016377
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-2013 - PERIODE MAI-JUIN-JUILLET-AOUT 2013
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	54 034,70 €	100,00 %	54 034,70 €
	Montant Total de la subvention		54 034,70 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100106- Complémentaire santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LMDE LA MUTUELLE DES ETU DIANTS

Adresse administrative : 37 RUE MARCEAU
94200 IVRY SUR SEINE

Statut Juridique : Mutuelle

Représentant : Madame Vanessa FAVARO, Présidente

Objet : La mutuelle mène, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

N° SIRET : 43179167200717

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire des étudiants franciliens année universitaire 2012-2013 - période mai à août 2013

Objectifs :

La Région a mis en place, conformément à la délibération CR 23-10 du 17 juin 2010, un dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les étudiantes et les étudiants boursiers via un partenariat avec les mutuelles étudiantes LMDE et SMEREP.

L'objectif de la Région est de favoriser l'accès à une complémentaire santé des étudiants boursiers, et ainsi d'améliorer l'accès aux soins de ce public.

Description :

La Région soutient les étudiants boursiers au titre des échelons 0 à 3 du barème de ressources, ainsi que ceux situés à l'échelon 4 sous condition de revenu.

La Région contribue à hauteur de 100 € par étudiant pour l'acquisition d'une complémentaire santé. Ce

montant correspond à une complémentaire santé étudiante qui couvre 100% des soins et remboursement des médicaments et analyses.

Dans le cadre d'une convention passée avec les deux mutuelles étudiantes, la LMDE et la SMEREP, la Région procède au remboursement de ce forfait, sur la base de la transmission d'une liste des adhérents éligibles avec le montant de leur adhésion.

Détail du calcul de la subvention :

Conformément à la convention encadrant ce dispositif, la subvention concerne une période antérieure à la CP sur laquelle le montant est voté, puisque le versement s'effectue sur la base du récapitulatif des adhésions souscrites sur la période.

Le présent dossier concerne le remboursement des adhésions à la LMDE effectuées entre le 1er mai 2013 et le 31 août 2013 concernant 724 dossiers pour un montant de 54 034,70€.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	54 034,70 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	149 967,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	399 394,20 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	306 515,27 €
2012	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	157 961,65 €
2013	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	331 743,25 €
	Montant total	1 345 581,37 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13016384
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-2013 - PERIODE MAI-JUIN-JUILLET-AOUT 2013
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	3 622,50 €	100,00 %	3 622,50 €
	Montant Total de la subvention		3 622,50 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100106- Complémentaire santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMEREP SOC MUTUALISTE ETUDIANTS
REGION PARIS

Adresse administrative : 28 RUE FORTUNY
75017 PARIS 17

Statut Juridique : Mutuelle

Représentant : Monsieur Pierre FAIVRE, Président

Objet : La mutuelle a pour objet notamment de réaliser des opérations d'assurance pour couvrir les risques de dommages corporels liés à des accidents ou à la maladie, opérations définies par les branches 1 et 2 de l'article R 211-2 du code de la mutualité, pour verser un capital en cas de naissance d'enfant, opération définie par la branche 21 de l'article R. 211-2 du code de la mutualité.

N° SIRET : 77568478000023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire des étudiants franciliens année universitaire 2012-2013 - période mai à août 2013

Objectifs :

La Région a mis en place, conformément à la délibération CR 23-10 du 17 juin 2010, un dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les étudiantes et les étudiants boursiers via un partenariat avec les mutuelles étudiantes LMDE et SMEREP.

L'objectif de la Région est de favoriser l'accès à une complémentaire santé des étudiants boursiers, et ainsi d'améliorer l'accès aux soins de ce public.

Description :

La Région soutient les étudiants boursiers au titre des échelons 0 à 3 du barème de ressources, ainsi que ceux situés à l'échelon 4 sous condition de revenu.

La Région contribue à hauteur de 100 € par étudiant pour l'acquisition d'une complémentaire santé. Ce montant correspond à une complémentaire santé étudiante qui couvre 100% des soins et remboursement des médicaments et analyses.

Dans le cadre d'une convention passée avec les deux mutuelles étudiantes, la LMDE et la SMEREP, la Région procède au remboursement de ce forfait, sur la base de la transmission d'une liste des adhérents éligibles avec le montant de leur adhésion.

Détail du calcul de la subvention :

Conformément à la convention encadrant ce dispositif, la subvention concerne une période antérieure à la CP sur laquelle le montant est voté, puisque le versement s'effectue sur la base du récapitulatif des adhésions souscrites sur la période.

Le présent dossier concerne le remboursement des adhésions à la SMEREP effectuées entre le 1er mai 2013 et le 31 août 2013 concernant 50 dossiers pour un montant de 3 622,50€.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	3 622,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	123 304,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	344 989,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	171 630,00 €
2013	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	250 306,75 €
	Montant total	890 229,75 €

FICHE DE SYNTHÈSE

Par délibération n°CR 03-12 du 27 septembre 2012 définissant la politique régionale de santé. La Région a souhaité faire évoluer ses interventions dans le champ de la santé en l'orientant prioritairement vers la résorption des inégalités sociales et territoriales de santé. La Région Ile-de-France engage son action sur deux axes : d'une part le renforcement de la prévention et la promotion de modes de vie plus sains au bénéfice de toutes et tous, d'autre part l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins sur le territoire francilien. Cette politique volontariste s'inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale visant à réduire les impacts des conditions de vie sur la santé.

Dans ce cadre, le présent rapport propose d'affecter, au titre de l'année 2013, un montant d'autorisations de programme de 1 660 519,16 € en investissement et un montant d'autorisations d'engagement de 271 332,20 € en fonctionnement pour soutenir les opérations suivantes :

En investissement :

- 3 projets concernant les établissements de prise en charge des addictions : des travaux de réaménagement du CSAPA situé 61 rue Pajol dans le 18^e arrondissement de Paris ; l'acquisition d'équipement dans le cadre de la relocalisation du CSAPA situé 7/9 quai d'Austerlitz dans le 13^e arrondissement de Paris ; une réaffectation de solde concernant le projet de restructuration et d'humanisation du centre Gilbert Raby situé à Meulan (78) ;
- 14 projets concernant les centres de santé et maisons de santé pluridisciplinaires : une réaffectation de subvention pour le CMS aux Ulis (91) ; la création et l'équipement d'une MSP à Pierrefitte-sur-Seine (93) ; l'aménagement et l'équipement d'une MSP au Mesnil-le-Roi (78) ; l'acquisition de trois fauteuils dentaires pour le CMS à Puteaux (92) ; la refonte du système d'information de cinq CMS à Montreuil (93) ; l'acquisition d'équipement dentaire pour le CMS à Livry-Gargan (93) ; l'acquisition d'équipement pour l'accueil du CMS Dr Pesqué à Aubervilliers (93) ; l'acquisition d'un mammographe pour le CMS Fanny Dewerpe à Ivry-sur-Seine (94) ; la création de la Médecins des Médecins du pré-Saint-Gervais (93) ; l'acquisition d'équipement dentaire et d'échographie pour le Centre de Santé Marc Chagall à Clichy-la-Garenne (92) ; l'acquisition d'équipement dentaire et ophtalmologique pour le CMS du Cygne à Saint-Denis (93) ; la création d'une MSP au 63 boulevard de Charonne à Paris (11^e) ; l'acquisition d'équipement dentaire et l'informatisation du centre de santé Les Bosquets à Clichy-sous-Bois (93) ; la création et l'équipement de la MSP des Allées à Corbeil-Essonnes (91) ;
- 1 projet concerne le réseau de santé Osmose (92), pour l'achat d'un logiciel de gestion des cas.
- 1 projet concerne l'acquisition de 2 échographes pour le centre de planification de l'hôpital Antoine Béclère à Clamart (92).

En fonctionnement :

- 4 projets de prévention et d'éducation à la santé pour 51 800 €
- 5 projets de prévention et d'éducation à la santé inscrits dans le cadre de l'appel à projets PE pour 89 075 €
- 5 projets de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie pour 72 800 €

- Remboursement des adhésions mutuelles SMEREP/LMDE : 57 657,20 €.

Enfin, il est proposé d'affecter un montant d'autorisation d'engagement de 10 000 € pour l'impression de chéquiers à destination des établissements d'enseignement franciliens concernés par le dispositif Pass contraception.